

HÉROUX-DEVTEK PRÉSENTE DE SOLIDES RÉSULTATS POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE ET L'EXERCICE 2019

Faits saillants financiers

- Ventes de 157,9 millions de dollars pour le quatrième trimestre, en hausse de 39,7 %
- Résultat opérationnel de 15,2 millions de dollars pour le quatrième trimestre, en hausse comparativement à 6,7 millions de dollars
- BAIIA ajusté¹ de 25,9 millions de dollars pour le quatrième trimestre, en hausse par rapport à 19,4 millions de dollars
- Ventes atteignant 483,9 millions de dollars pour l'exercice 2019, en hausse de 25,2 % par rapport à l'exercice précédent
- Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 70,0 millions de dollars pour l'exercice 2019, comparativement à 56,1 millions de dollars à l'exercice précédent

Faits saillants opérationnels et commerciaux

- Nouveau contrat avec Boeing portant sur la fourniture du système complet de trains d'atterrissage dans le cadre du programme MQ-25
- Livraison d'un nombre record de 15 trains d'atterrissage à Boeing pour les programmes visant les Boeing 777 et 777X
- Carnet de commandes confirmées en hausse par rapport au 31 mars 2018, étant passé de 466 millions de dollars à 624 millions de dollars
- Élargissement de l'entente avec Boeing pour y inclure le programme Advanced F-15
- Nomination au conseil d'administration de Martin Brassard, président et chef de la direction entrant, avec prise d'effet le 1^{er} juin 2019

Longueuil, Québec, 23 mai 2019 – Héroux-Devtek Inc. (TSX : HRX) («Héroux-Devtek» ou la «Société»), important fabricant international de produits aérospatiaux, a publié aujourd'hui ses solides résultats du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 31 mars 2019. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

«Les résultats de notre quatrième trimestre et de notre exercice ont atteint des sommets dans tous les secteurs. La solide performance de nos entreprises acquises et l'accélération des livraisons dans le cadre des programmes visant les Boeing 777 et 777X nous ont permis de dépasser nos prévisions relatives aux produits des activités ordinaires. La rentabilité opérationnelle s'est également améliorée considérablement grâce à nos récentes acquisitions et à l'internalisation de nos activités de traitement des surfaces, et le niveau record atteint par les flux de trésorerie nous a permis de rapidement nous concentrer à réduire le niveau d'endettement, a déclaré Gilles Labbé, président et chef de la direction de Héroux-Devtek.

«Nous amorçons l'exercice 2020 dotés d'un carnet de commandes confirmées bien garni. Nos récentes acquisitions de Beaver et de CESA nous offrent une vitrine additionnelle sur le marché de la défense et diversifient nos produits des activités ordinaires de façon optimale dans le marché mondial résilient et en croissance de l'aérospatiale. Nous développons nos relations clients en Europe et en Amérique du Nord, et notre offre grandissante de trains

¹ Mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique intitulée «Mesures non conformes aux IFRS» à la fin du présent communiqué de presse.

d'atterrissage et de produits complémentaires nous positionne favorablement pour la croissance. Grâce à cette solide base sur laquelle nous bâtissons notre avenir, nous projetons des ventes allant de 560 millions de dollars à 580 millions de dollars pour l'exercice 2020 et confirmons notre cible de croissance des produits des activités ordinaires à plus long terme, prévoyant des ventes entre 620 millions de dollars et 650 millions de dollars pour l'exercice 2022», a ajouté M. Labbé.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS (en milliers de dollars, sauf les données par action)	Trimestres clos les 31 mars		Exercices clos les 31 mars	
	2019	2018	2019	2018
Ventes	157 914	113 024	483 877	386 564
Résultat opérationnel	15 190	6 697	37 240	23 378
Résultat opérationnel ajusté ¹	16 208	12 089	41 563	30 325
BAIIA ajusté ¹	25 910	19 369	74 213	56 904
Résultat net	11 958	5 858	26 194	13 674
Bénéfice par action – dilué (\$)	0,34	0,16	0,73	0,38
Résultat net ajusté ¹	12 794	10 439	30 352	24 213
Bénéfice par action ajusté (\$)	0,36	0,29	0,84	0,67

¹ Mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique intitulée «Mesures non conformes aux IFRS» à la fin du présent communiqué de presse.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Les ventes consolidées ont atteint 157,9 millions de dollars, en hausse de 39,7 % comparativement à 113,0 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent, grâce aux activités internes et aux acquisitions de CESA et Beaver qui ont contribué pour 43,5 millions de dollars. Les ventes ont crû tant dans le marché commercial que dans celui de la défense, lesquels représentent aujourd'hui respectivement 49,4 % et 50,6 % de nos produits des activités ordinaires consolidés. Les ventes ont été avantagées par une incidence positive nette de 3,4 millions de dollars résultant des fluctuations sur douze mois du dollar canadien par rapport à d'autres devises.

Les ventes commerciales ont augmenté de 35,6 % pour s'établir à 78,0 millions de dollars, comparativement à 57,5 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette solide augmentation est attribuable à CESA et à Beaver. Compte non tenu de l'incidence du change, les ventes commerciales de Héroux-Devtek ont été relativement conformes à celles du quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Les ventes dans le secteur de la défense ont atteint 79,9 millions de dollars, en hausse de 43,9 % en regard de 55,5 millions de dollars. La solide augmentation est attribuable à CESA et à Beaver, les ventes de Héroux-Devtek ayant reculé de 1,5 million de dollars en raison de l'incidence nette de la fin du contrat de réparation et d'entretien avec l'armée de l'air américaine, en partie annulée par l'accélération du contrat correspondant conclu avec AAR et par la baisse des ventes de produits fabriqués aux termes du contrat visant le CH-47.

La marge brute a augmenté pour s'établir à 29,7 millions de dollars, ou 18,8 % des ventes, par rapport à 19,0 millions de dollars, ou 16,8 % des ventes, à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable à l'incidence des acquisitions de Beaver et de CESA et à une hausse du flux de production, ce qui a entraîné une meilleure imputation des coûts de fabrication.

Le résultat opérationnel a augmenté pour se chiffrer à 15,2 millions de dollars, ou 9,6 % des ventes, par rapport à 6,7 millions de dollars, ou 5,9 % des ventes, l'an dernier. Le résultat opérationnel du trimestre considéré comprenait des éléments non récurrents de 1,0 million de dollars résultant des frais liés aux acquisitions, en baisse en regard des éléments non récurrents de 5,4 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent découlant des frais de restructuration liés aux ajustements d'effectifs et des frais liés aux acquisitions. Le BAIIA ajusté¹, qui ne tient pas compte de ces éléments non récurrents, s'est établi à 25,9 millions de dollars, ou 16,4 % des ventes,

comparativement à 19,4 millions de dollars, ou 17,1 % des ventes, à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le résultat net du quatrième trimestre de l'exercice 2019 s'est établi à 12,0 millions de dollars, ou un bénéfice dilué par action de 0,34 \$, en hausse comparativement à 5,9 millions de dollars, ou un bénéfice dilué par action de 0,16 \$, à la période correspondante de l'exercice précédent. Compte non tenu des éléments non récurrents nets d'impôt, le résultat net ajusté a atteint 12,8 millions de dollars, ou un bénéfice par action ajusté de 0,36 \$, en hausse comparativement à 10,4 millions de dollars, ou un bénéfice par action ajusté de 0,29 \$, à la période correspondante de l'exercice précédent.

Au 31 mars 2019, le carnet de commandes confirmées de Héroux-Devtek était de 624,0 millions de dollars, en hausse de 33,9 % par rapport au 31 mars 2018, alors qu'il était de 466 millions de dollars; cette hausse est attribuable à la solide contribution de CESA et de Beaver totalisant 113,8 millions de dollars et à la croissance interne de 44,2 millions de dollars.

RÉSULTATS ANNUELS

Pour l'exercice 2019, les ventes consolidées ont atteint 483,9 millions de dollars, en hausse de 25,2 % comparativement à des ventes consolidées de 386,6 millions de dollars à l'exercice 2018. Les ventes commerciales ont été de 236,3 millions de dollars comparativement à 195,1 millions de dollars il y a un an, tandis que les ventes liées au secteur de la défense se sont établies à 247,6 millions de dollars, par rapport à 191,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. La croissance des ventes découle principalement de CESA et de Beaver ainsi que de l'accroissement des livraisons dans le cadre des programmes visant les Boeing 777 et 777X, de l'augmentation des ventes dans le marché des jets d'affaires attribuable à l'accélération des livraisons dans le cadre du programme Embraer 450/500 et de la hausse des ventes de pièces de rechange au gouvernement américain. Les fluctuations sur douze mois de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres devises ont eu une incidence positive nette sur les ventes de 4,3 millions de dollars.

La marge brute pour l'exercice 2019 a augmenté, passant de 61,3 millions de dollars, ou 15,9 % des ventes, à l'exercice précédent, à 83,2 millions de dollars, ou 17,2 % des ventes, à l'exercice considéré. L'augmentation est attribuable à l'incidence des acquisitions de Beaver et de CESA et à une hausse du flux de production, ce qui a entraîné une meilleure imputation des coûts de fabrication. Les taux de change n'ont pas eu une incidence significative sur la marge brute. Le résultat opérationnel a été de 37,2 millions de dollars, ou 7,7 % des ventes, comparativement à 23,4 millions de dollars, ou 6,0 % des ventes, à l'exercice précédent. Le résultat opérationnel ajusté a augmenté, passant de 30,3 millions de dollars, ou 7,8 % des ventes, l'an dernier, à 41,6 millions de dollars, ou 8,6 % des ventes, à l'exercice considéré. Le BAIIA ajusté a atteint 74,2 millions de dollars, ou 15,3 % des ventes, en hausse par rapport à 56,9 millions de dollars, ou 14,7 % des ventes, à l'exercice précédent.

Le résultat net s'est chiffré à 26,2 millions de dollars, ou un bénéfice dilué par action de 0,73 \$, en hausse en regard de 13,7 millions de dollars, ou un bénéfice dilué par action de 0,38 \$, à l'exercice 2018. Le résultat net ajusté a été de 30,4 millions de dollars, ou un bénéfice par action ajusté de 0,84 \$, en hausse par rapport à 24,2 millions de dollars, ou un bénéfice par action ajusté de 0,67 \$, il y a un an.

SOLIDES FLUX DE TRÉSORERIE ET EXCELLENTE SITUATION FINANCIÈRE

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 37,2 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2019, en hausse par rapport à 18,5 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2018. Cette variation reflète principalement la contribution positive de CESA et de Beaver aux résultats et la variation nette positive des éléments hors trésorerie du fonds de roulement surtout attribuable à une augmentation des comptes fournisseurs. Les flux de trésorerie disponibles pour le quatrième trimestre ont atteint 31,7 millions de dollars, en hausse par rapport à 20,0 millions de dollars il y a un an. Pour l'exercice 2019, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté considérablement pour atteindre 70,0 millions de dollars, contre 56,1 millions de dollars à l'exercice précédent, entraînant des flux de trésorerie disponibles records de 58,1 millions de dollars, en hausse

par rapport à 50,8 millions de dollars l'an dernier, principalement sous l'effet de la contribution de CESA et de Beaver aux résultats.

Au 31 mars 2019, la dette nette était de 228,1 millions de dollars, en baisse par rapport à 257,3 millions de dollars à la fin du troisième trimestre, ce qui s'explique par les solides flux de trésorerie disponibles générés au quatrième trimestre. L'augmentation de la dette nette par rapport à la dette nette de 38,8 millions de dollars au 31 mars 2018 reflète principalement les acquisitions de CESA et de Beaver au cours de l'exercice.

ACQUISITION DE TEKALIA

Le 23 janvier 2019, la Société a conclu l'acquisition de 60 % des actions de Tekalia Aeronautik (2010) Inc. («Tekalia»), un fournisseur de services de traitement des surfaces pour l'industrie aérospatiale, au prix d'achat de 3,5 millions de dollars. L'acquisition de Tekalia permettra à la Société d'affermir ses capacités de traitement des surfaces à l'appui de la croissance de ses clients en Amérique du Nord.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 8 avril 2019, après la clôture de l'exercice, Héroux-Devtek a annoncé avoir obtenu un contrat auprès de The Boeing Company visant la fourniture du système complet de trains d'atterrissage dans le cadre du programme de drone ravitailleur MQ-25. Le MQ-25, le premier drone basé sur un porte-avion de la marine américaine, est conçu afin de fournir des capacités de ravitaillement indispensables. Le contrat appuie le programme de développement d'ingénierie et de fabrication de Boeing visant à fournir à la marine américaine quatre drones MQ-25 de sorte à atteindre une capacité opérationnelle initiale d'ici 2024.

Le 21 mai 2019, après la clôture de l'exercice, Héroux-Devtek a également annoncé avoir élargi l'étendue de l'entente annoncée initialement le 17 juillet 2018 qui porte sur la fourniture des principaux trains d'atterrissage pour les avions F/A-18 E/F Super Hornet et EA-18G Growler de The Boeing Company afin d'y inclure la fabrication des nez et des principaux trains d'atterrissage des avions du programme Advanced F-15 de Boeing. L'entente élargie comprend maintenant la fourniture des pièces de rechange et des services après-vente dans le cadre des deux programmes liés aux avions de défense pendant une période de cinq ans.

PRÉVISIONS

La direction s'attend à ce que les ventes se situent entre 560 millions de dollars et 580 millions de dollars à l'exercice 2020, ce qui reflète la contribution des activités acquises ainsi que la hausse des livraisons dans le cadre des programmes visant les Boeing 777 et 777X. Pour l'exercice 2022, la direction a confirmé ses prévisions relatives à des ventes se situant entre 620 millions de dollars et 650 millions de dollars.

Se reporter à la rubrique intitulée «Déclarations prospectives» ci-après et à la rubrique intitulée «Prévisions» du rapport de gestion de la Société pour le trimestre clos le 31 mars 2019 afin d'obtenir de plus amples détails concernant les principales hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions qui précèdent.

TÉLÉCONFÉRENCE

Héroux-Devtek Inc. tiendra une conférence téléphonique pour discuter de ces résultats le jeudi 23 mai 2019 à 8 h 30, heure de l'Est. Les personnes intéressées peuvent participer à l'appel en composant le 1-888-231-8191 (Amérique du Nord) ou le 1-647-427-7450 (ailleurs dans le monde). Il sera également possible de participer à la conférence en direct sur le site Web de Héroux-Devtek au www.herouxdevtek.com/fr-CA/investisseurs/evenements.

Une présentation connexe sera également disponible sur le site Web de Héroux-Devtek au www.herouxdevtek.com/fr-CA/investisseurs/evenements.

Dans la mesure où il vous serait impossible de participer à la conférence téléphonique, vous pourrez avoir accès à un enregistrement de celle-ci en téléphonant au 1-855-859-2056 et en composant le code 7496207 sur votre clavier téléphonique. Cet enregistrement sera accessible à compter du jeudi 23 mai 2019 à 11 h 30, heure de l'Est, et ce, jusqu'à 23 h 59, heure de l'Est, le jeudi 30 mai 2019.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'exception de l'information historique, ce communiqué peut contenir de l'information et des déclarations de nature prospective en ce qui concerne la performance future de la Société. Ces déclarations se fondent sur des hypothèses et des incertitudes, ainsi que la meilleure évaluation possible de la direction en ce qui a trait aux événements futurs. Parmi les facteurs susceptibles de causer un écart dans les résultats figurent, entre autres, les fluctuations des résultats trimestriels, l'évolution de la demande pour les produits et services de la Société, l'incidence de la concurrence sur les prix, ainsi que les tendances générales du marché et les changements de la conjoncture économique. En conséquence, le lecteur est averti qu'un écart peut survenir entre les résultats réels et les prévisions. Se reporter à la rubrique intitulée «Prévisions» du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2019 afin d'obtenir de plus amples détails concernant les principales hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions. Ces prévisions sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière et les perspectives de la Société et de lui présenter l'évaluation par la direction des projets et activités à venir, et le lecteur est prié de noter que ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement («BAIIA»), le BAIIA ajusté, le résultat net ajusté, le bénéfice par action ajusté et les flux de trésorerie disponibles ne sont pas des mesures de rendement conformes aux Normes internationales d'information financière («IFRS»). Il est donc peu probable qu'elles puissent être comparables à des mesures similaires publiées par d'autres émetteurs. La direction estime toutefois qu'elles procurent aux investisseurs des renseignements utiles pour leur permettre d'évaluer la rentabilité et les liquidités de la Société, ainsi que la capacité de celle-ci de générer des fonds pour financer ses activités. Se reporter à la rubrique intitulée «Mesures financières non conformes aux IFRS» dans la section *Résultats d'exploitation* du rapport de gestion de la Société pour les définitions et les rapprochements aux mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables.

PROFIL

Héroux-Devtek Inc. (TSX : HRX) est une entreprise internationale qui se spécialise dans la conception, le développement, la fabrication, la réparation, l'entretien et la révision de trains d'atterrissage, d'actionneurs hydrauliques et électromécaniques des commandes de vol, de vis à rotule sur mesure et de composantes critiques destinés au marché de l'aérospatiale. La Société est la troisième plus importante entreprise de trains d'atterrissage à l'échelle mondiale au service des secteurs commercial et de la défense. La Société réalise environ 90 % de ses ventes à l'extérieur du Canada, dont environ 50 % aux États-Unis. La Société a son siège social à Longueuil, au Québec, et possède des installations dans le Grand Montréal (Longueuil, Laval, Montréal et Saint-Hubert), à Kitchener, Cambridge et Toronto, en Ontario, à Springfield et Strongsville, dans l'Ohio, à Wichita au Kansas, à Everett, dans l'État de Washington, à Livonia, au Michigan, à Runcorn, Nottingham et Bolton, au Royaume-Uni ainsi qu'à Madrid et Séville, en Espagne.

Pour de plus amples renseignements :

Héroux-Devtek Inc.
Stéphane Arsenault
Vice-président et chef des finances
Tél. : 450-679-3330

Relations avec les investisseurs
Danielle Ste-Marie
Ste-Marie Stratégies & Communications Inc.
Cellulaire : 514-465-6701
IR@heroux-devtek.com



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la direction	8
Rapport de l'auditeur indépendant	9
États financiers consolidés	11
Notes aux états financiers consolidés	16
Note 1 Nature des activités et information sur la Société	16
Note 2 Base d'établissement	16
Note 3 Principales méthodes comptables	17
Note 4 Principales estimations et hypothèses comptables	27
Note 5 Acquisitions d'entreprises	28
Note 6 Ventes et carnet de commandes	30
Note 7 Aide gouvernementale	31
Note 8 Coût des ventes et frais de vente et d'administration	31
Note 9 Frais financiers nets	31
Note 10 Éléments non récurrents	32
Note 11 Bénéfice par action	32
Note 12 Stocks	33
Note 13 Instruments financiers dérivés	33
Note 14 Autres actifs	34
Note 15 Immobilisations corporelles	34
Note 16 Actifs incorporels à durée d'utilité déterminée	36
Note 17 Goodwill	37
Note 18 Comptes fournisseurs et charges à payer	37
Note 19 Provisions	38
Note 20 Dette à long terme	38
Note 21 Autres passifs	40
Note 22 Capital émis	41
Note 23 Cumul des autres éléments du résultat global	43
Note 24 Impôt sur le résultat	43
Note 25 Prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite	45
Note 26 Engagements	48
Note 27 Éventualités	49
Note 28 Variation nette des éléments hors trésorerie	49
Note 29 Information géographique	49
Note 30 Rémunération des principaux dirigeants	50
Note 31 Instruments financiers	50
Note 32 Gestion des risques financiers	51
Note 33 Gestion du risque lié au capital	54

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés et le rapport de gestion ci-joints de Héroux-Devtek Inc. (la «Société») sont la responsabilité de la direction et ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers consolidés ci-joints ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière («IFRS»). Le rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les états financiers consolidés et le rapport de gestion renferment certains éléments fondés sur les meilleures estimations et jugements à l'égard de l'incidence prévue des événements et opérations actuels. La direction a établi ces éléments de manière raisonnable, afin d'assurer que les états financiers consolidés et le rapport de gestion donnent une image fidèle, à tous les égards importants. Sauf indication contraire, tous les montants figurant dans les présents états financiers consolidés sont libellés en milliers de dollars canadiens.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de Héroux-Devtek Inc. ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles internes à l'égard de l'information financière («CIIF») et des contrôles et des procédures de communication de l'information («CPCI») pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable, que les états financiers consolidés ont été dressés, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS, et que l'information importante liée à la Société leur a été communiquée et a été présentée de façon appropriée dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion ci-joints. Le chef de la direction et le chef de la direction financière de Héroux-Devtek Inc. ont aussi évalué l'efficacité des CIIF et des CPCI à la fin de l'exercice 2019. Au 31 mars 2019, la direction est d'avis que les CIIF et les CPCI fournissent une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les états financiers consolidés ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS et que l'information importante liée à la Société a été présentée adéquatement dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion. En outre, selon cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont établi qu'il n'existait aucune faiblesse importante des CIIF et des CPCI. Toutefois, en raison des limites qui leur sont inhérentes, des anomalies pourraient ne pas être prévenues ou détectées par les CIIF.

L'évaluation par la direction de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que du contrôle interne à l'égard de l'information financière et ses conclusions exclut les contrôles, politiques et procédures de Beaver et CESA qui ont été acquises respectivement neuf mois et six mois avant la fin d'exercice de la Société. Les résultats de ces entreprises depuis leur date d'acquisition respective sont compris dans les états financiers consolidés de Héroux-Devtek au 31 mars 2019 et constituent environ 34,6 % du total de l'actif au 31 mars 2019 et 18,3 % du total des produits pour l'exercice clos le 31 mars 2019. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés pour une description de ces acquisitions.

Conformément au Règlement 52-109, le chef de la direction et le chef de la direction financière de Héroux-Devtek Inc. ont fourni aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières une attestation à l'égard des documents d'information annuels de Héroux-Devtek Inc., y compris les états financiers consolidés et le rapport de gestion.

Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et il est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés et du rapport de gestion. Le conseil d'administration s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité d'audit. Le comité d'audit est nommé par le conseil d'administration, et tous ses membres sont des administrateurs indépendants possédant des compétences financières.

Le comité d'audit rencontre périodiquement la direction, ainsi que les auditeurs externes, afin d'examiner les états financiers consolidés, le rapport des auditeurs externes et le rapport de gestion, de discuter de questions d'audit et de questions de présentation de l'information financière, de discuter des CIIF et des CPCI, et de s'assurer que chaque partie s'acquitte adéquatement de ses responsabilités. En outre, le comité d'audit est chargé d'examiner la pertinence des méthodes comptables ainsi que des estimations et jugements importants qui sous-tendent les états financiers consolidés dressés par la direction, d'examiner les honoraires versés aux auditeurs externes et de faire des recommandations au conseil d'administration à cet égard. Le comité d'audit fait part de ses constatations au conseil d'administration pour qu'il en soit tenu compte lorsque ce dernier approuve la publication des états financiers consolidés et du rapport de gestion à l'intention des actionnaires.

Les états financiers consolidés ont été audités, au nom des actionnaires, par les auditeurs Ernst & Young, s.r.l./S.E.N.C.R.L., conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les auditeurs externes ont librement et pleinement accès au comité d'audit afin de discuter de leur audit et de questions connexes.



Gilles Labbé, FCPA, FCA
Président et chef de la direction



Stéphane Arsenault, CPA, CA
Chef de la direction financière

Le 22 mai 2019

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

AUX ACTIONNAIRES DE HÉROUX-DEVTEK INC.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Héroux-Devtek Inc. et de ses filiales (le «groupe»), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 mars 2019 et 2018, et les états des résultats consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les états des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe aux 31 mars 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière («IFRS»).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, outre les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Wajih Chemali.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.¹

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Montréal (Québec)
Le 22 mai 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121006

BILANS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

Aux	Notes	31 mars 2019	31 mars 2018
Actif	20		
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		35 128 \$	93 209 \$
Comptes clients		115 431	73 469
Impôts à recevoir		2 393	1 412
Stocks	12	184 035	134 327
Instruments financiers dérivés	13	783	1 776
Autres actifs à court terme	14	26 697	6 456
		364 467	310 649
Immobilisations corporelles, montant net	7, 15	227 954	179 503
Actifs incorporels à durée d'utilité déterminée, montant net	7, 16	69 377	35 856
Instruments financiers dérivés	13	5 816	3 421
Actifs d'impôt différé	24	14 575	7 388
Goodwill	17	185 637	91 137
Autres actifs à long terme	14	6 914	4 208
Total de l'actif		874 740 \$	632 162 \$
Passif et capitaux propres			
Passif à court terme			
Comptes fournisseurs et charges à payer	18	117 990 \$	67 591 \$
Provisions	19	27 820	16 869
Avances de clients et facturations progressives		21 919	15 522
Impôts à payer		1 911	3 023
Instruments financiers dérivés	13	2 134	389
Tranche à court terme de la dette à long terme	20	15 066	5 356
		186 840	108 750
Dette à long terme	20	245 240	125 685
Provisions	19	16 789	5 921
Instruments financiers dérivés	13	1 317	2 389
Passifs d'impôt différé	24	7 479	3 767
Autres passifs	21	12 977	6 616
		470 642	253 128
Capitaux propres			
Capital émis	22	79 676	78 105
Surplus d'apport		4 707	4 227
Cumul des autres éléments du résultat global	23	10 502	14 217
Résultats non distribués		307 101	282 485
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		401 986	379 034
Participations ne donnant pas le contrôle		2 112	—
		404 098	379 034
Total du passif et des capitaux propres		874 740 \$	632 162 \$

Engagements et éventualités (notes 26 et 27)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,



Louis Morin
Administrateur



Gilles Labbé
Administrateur

ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Pour les exercices clos les 31 mars	Notes	2019	2018
Ventes	5, 6, 29	483 877 \$	386 564 \$
Coût des ventes	7, 8, 12	400 681	325 288
Marge brute		83 196	61 276
Frais de vente et d'administration	7, 8	41 633	30 951
Éléments non récurrents	10	4 323	6 947
Résultat opérationnel		37 240	23 378
Frais financiers nets	9, 10	6 811	2 537
Résultat avant impôt sur le résultat		30 429	20 841
Charge d'impôt sur le résultat	10, 24	4 235	7 167
Résultat net		26 194 \$	13 674 \$
Attribuable aux :			
Actionnaires de la société mère		26 447	13 674
Participations ne donnant pas le contrôle		(253)	—
		26 194 \$	13 674 \$
Bénéfice par action – de base et dilué	11	0,73 \$	0,38 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 mars	Notes	2019	2018
Autres éléments du résultat global :			
Éléments pouvant être reclassés en résultat net			
Gains (pertes) découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	23	(850) \$	5 860 \$
Couvertures de flux de trésorerie :	23		
Gains nets (pertes nettes) sur évaluation des instruments financiers dérivés		(3 362)	4 450
Pertes nettes (gains nets) sur instruments financiers dérivés reclassés en résultat net		906	(3 704)
Impôt différé		660	(201)
		(1 796)	545
Gains (pertes) sur les couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger	23	(1 221)	1 701
Impôt différé		152	(187)
		(1 069)	1 514
Éléments qui ne sont jamais reclassés en résultat net			
Régimes de retraite à prestations définies :	25		
Gains (pertes) sur la réévaluation		(2 487)	261
Impôt différé		656	(68)
		(1 831)	193
Autres éléments du résultat global		(5 546) \$	8 112 \$
Résultat global			
Résultat net		26 194 \$	13 674 \$
Autres éléments du résultat global		(5 546)	8 112
Résultat global		20 648 \$	21 786 \$
Attribuable aux :			
Actionnaires de la société mère		20 901	21 786
Participations ne donnant pas le contrôle		(253)	—
		20 648 \$	21 786 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Capital émis	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Solde au 31 mars 2018	23	78 105 \$	4 227 \$	14 217 \$	282 485 \$	379 034 \$	— \$	379 034 \$
Actions ordinaires :	22							
Émises dans le cadre du régime d'actionariat et d'incitation à l'actionariat		470	—	—	—	470	—	470
Émises dans le cadre du régime d'options sur actions		1 101	(402)	—	—	699	—	699
Acquisition d'entreprises	5	—	—	—	—	—	2 365	2 365
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	22	—	882	—	—	882	—	882
Résultat net		—	—	—	26 447	26 447	(253)	26 194
Autres éléments du résultat global		—	—	(3 715)	(1 831)	(5 546)	—	(5 546)
Solde au 31 mars 2019		79 676 \$	4 707 \$	10 502 \$	307 101 \$	401 986 \$	2 112 \$	404 098 \$

	Notes	Capital émis	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Capitaux propres
Solde au 31 mars 2017	23	77 217 \$	3 735 \$	6 298 \$	268 618 \$	355 868 \$
Actions ordinaires :	22					
Émises dans le cadre du régime d'actionariat et d'incitation à l'actionariat		590	—	—	—	590
Émises dans le cadre du régime d'options sur actions		298	(116)	—	—	182
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	22	—	608	—	—	608
Résultat net		—	—	—	13 674	13 674
Autres éléments du résultat global		—	—	7 919	193	8 112
Solde au 31 mars 2018		78 105 \$	4 227 \$	14 217 \$	282 485 \$	379 034 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 mars	Notes	2019	2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés à ce qui suit :			
Activités d'exploitation			
Résultat net		26 194 \$	13 674 \$
Éléments hors trésorerie :			
Charge d'amortissement	15, 16	32 650	26 579
Impôt différé	24	(2 019)	67
Perte (gain) à la vente d'immobilisations corporelles et de logiciels		(8)	52
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	10, 15	—	886
Frais financiers nets hors trésorerie	9	2 697	758
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	22	882	608
Flux de trésorerie d'exploitation		60 396	42 624
Variation nette des éléments hors trésorerie	28	9 573	13 498
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		69 969	56 122
Activités d'investissement			
Paiement en espèces pour des acquisitions d'entreprises	5	(198 149)	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles, montant net	15	(12 858)	(9 930)
Diminution nette d'actifs incorporels à durée d'utilité déterminée	16	2 353	4 761
Produits tirés de la cession d'immobilisations corporelles		35	173
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(208 619)	(4 996)
Activités de financement			
Augmentation de la dette à long terme	5	117 883	3 821
Remboursement de la dette à long terme		(36 198)	(4 634)
Émission d'actions ordinaires	20	1 169	772
Augmentation des frais de financement différés	22	(2 534)	(524)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		80 320	(565)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		249	192
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice		(58 081)	50 753
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		93 209	42 456
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		35 128 \$	93 209 \$
Intérêts et impôts pris en compte dans les activités d'exploitation :			
Intérêts payés		4 914 \$	2 359 \$
Intérêts reçus		800 \$	580 \$
Impôts payés		5 965 \$	5 282 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

NOTE 1. NATURE DES ACTIVITÉS ET INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Héroux-Devtek Inc. est constituée en société en vertu des lois du Québec. Son siège social est situé au Complexe St-Charles, 1111, rue St-Charles Ouest, bureau 600, tour Ouest, Longueuil (Québec) Canada. Héroux-Devtek Inc. et ses filiales («Héroux-Devtek» ou la «Société») se spécialisent dans la conception, le développement, la fabrication, la réparation, l'entretien et la révision de trains d'atterrissage, d'actionneurs hydrauliques et électromécaniques des commandes de vol, de vis à rotule sur mesure et de composants critiques d'avions.

La Société exerce ses activités dans un secteur d'exploitation, soit le secteur de l'aérospatiale.

Les actions ordinaires de la Société sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole «HRX».

NOTE 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est des instruments financiers dérivés, qui sont évalués à la juste valeur, des provisions, qui sont évaluées selon la meilleure estimation des dépenses nécessaires pour éteindre l'obligation, et des obligations au titre des prestations de retraite, qui sont évaluées à la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies moins la juste valeur des actifs des régimes.

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière («IFRS») publiées par l'International Accounting Standards Board («IASB») et ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration de la Société le 22 mai 2019.

Reclassement des chiffres correspondants de l'exercice précédent

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation au 31 mars 2019. Ces reclassements ont trait au regroupement des avances de clients et des facturations progressives dans le même poste au bilan consolidé.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Héroux-Devtek Inc. et de ses filiales, toutes en propriété exclusive sauf pour Tekalia Inc., dans laquelle la Société détient une participation donnant le contrôle de 60 %. Les principales filiales en propriété exclusive de la Société comprises dans les présents états financiers consolidés sont les suivantes :

Nom	Emplacement géographique
Devtek Aerospace Inc.	Canada
HDI Landing Gear USA Inc.	États-Unis
APPH Limited	Royaume-Uni
Beaver Aerospace & Defense Inc.	États-Unis
Compañia Española de Sistemas Aeronauticos S.A.	Espagne

Les filiales sont consolidées à partir de la date d'acquisition, c'est-à-dire la date de prise de contrôle par la Société, et continuent d'être consolidées jusqu'à la date de cessation de ce contrôle. Il y a contrôle lorsque la Société détient le pouvoir sur l'entité émettrice; qu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice; et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir pour influencer sur le montant de ces rendements. La Société réévalue si elle contrôle ou non l'entité émettrice lorsque les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des trois éléments du contrôle mentionnés ci-dessus ont changé. Les modifications du pourcentage de participation de la Société dans les filiales, qui ne donnent pas lieu à une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

Le coût d'une acquisition est établi comme étant le total de la contrepartie payée, évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise. Pour chaque regroupement d'entreprises, la Société évalue la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise soit à la juste valeur ou selon la quote-part de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise.

Les états financiers des filiales sont préparés pour la même période de présentation de l'information financière que celle de Héroux-Devtek Inc., selon des méthodes comptables uniformes.

Toutes les transactions intersociétés et tous les soldes de comptes intersociétés sont complètement éliminés.

NOTE 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

A. Devises

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens. Chaque entité de la Société comptabilise les transactions dans sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments inclus dans les états financiers consolidés de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie.

La monnaie fonctionnelle de Héroux-Devtek et de ses activités au Canada est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle des établissements américains est le dollar américain, celle des établissements au Royaume-Uni, la livre sterling, et celle des établissements en Espagne, l'euro. La monnaie fonctionnelle d'une entité est déterminée en fonction de l'environnement économique principal dans lequel cette dernière exerce ses activités.

Conversion des transactions et des soldes de comptes

Les transactions libellées en devises sont initialement comptabilisées au taux de change de la monnaie fonctionnelle à la date des transactions. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de la monnaie fonctionnelle à la date de clôture. Toutes les différences sont incluses dans les états des résultats consolidés.

Les éléments non monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change à la date des transactions.

Conversion des états financiers des établissements à l'étranger

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au taux de change à la date de clôture, et les états des résultats sont convertis au taux de change moyen pour l'exercice. Les différences découlant de la conversion sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et demeurent dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à la vente des investissements nets connexes, pour être ensuite comptabilisées dans les états des résultats consolidés.

B. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

C. Stocks

Les stocks comprennent les matières premières, la main-d'œuvre directe et les coûts indirects de fabrication connexes.

Les stocks comprennent les matières premières, les produits en cours de fabrication et les produits finis, lesquels sont évalués au moindre du coût (méthode du coût unitaire, à l'exception de certaines matières premières évaluées selon la méthode du coût moyen pondéré) et de la valeur nette de réalisation.

La méthode du coût unitaire est la méthode de coût selon laquelle les coûts de production réels sont imputés à chaque unité produite et comptabilisés dans les états des résultats consolidés à mesure que les unités sont livrées. Les estimations de la valeur nette de réalisation sont fondées sur les données les plus fiables disponibles quant au montant des stocks que la Société prévoit réaliser. Ces estimations tiennent compte des fluctuations de prix ou de coût liées directement à des événements survenant après la date de clôture dans la mesure où de tels événements confirment des conditions existantes à la date de clôture.

D. Immobilisations corporelles

Actifs acquis

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement et les pertes de valeur cumulés, le cas échéant (voir le point H). Ces coûts peuvent comprendre le coût de remplacement d'une partie importante d'une immobilisation corporelle et, dans cette situation, la valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les coûts comprennent également des coûts d'emprunt directement imputables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif admissible (voir le point F).

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité de l'actif comme suit :

- Bâtiments et améliorations locatives – 5 à 50 ans
- Machinerie et équipement – 3 à 25 ans
- Outillage utilisé pour des contrats précis – selon les quantités préétablies dans le contrat, sans toutefois dépasser la moindre des deux valeurs suivantes : dix ans ou la durée d'utilité. Les quantités prévues au contrat sont évaluées au début du stade de production, en tenant compte notamment des commandes fermes et des options. La direction de la Société mène des examens trimestriels et annuels des quantités déterminées par contrat.
- Pièces d'outillage standard et générales – 3 à 5 ans
- Matériel roulant – 3 à 10 ans
- Matériel informatique et de bureau – 3 à 5 ans

Un élément des immobilisations corporelles est décomptabilisé à la cession ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession. Le gain ou la perte lié à la décomptabilisation de l'actif (calculé comme la différence entre le produit net de la cession et la valeur comptable nette de l'actif) est inclus dans l'état des résultats consolidé de l'exercice au cours duquel l'actif est décomptabilisé. La valeur résiduelle, la durée d'utilité et la méthode d'amortissement de l'actif sont révisées et ajustées annuellement en fin d'exercice, ou lorsque certaines circonstances le justifient.

La valeur actuelle du coût prévu du démantèlement de l'actif après son utilisation est comprise dans le coût de l'actif respectif si les critères de comptabilisation d'une provision sont respectés. Se reporter au point L de la présente note et à la note 4, *Principales estimations et hypothèses comptables*, pour de plus amples informations sur la provision au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Actifs loués

Pour déterminer si un accord est un contrat de location ou contient un tel contrat, il faut se fonder sur la substance de l'accord à la date d'entrée en vigueur et établir si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs déterminés ou si l'accord confère le droit d'utiliser l'actif.

Les contrats de location aux termes desquels la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée à la Société sont considérés comme des contrats de location-financement. Un contrat de location-financement est capitalisé à la date de prise d'effet du contrat à la juste valeur du bien loué ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, calculée selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges d'intérêts et la réduction de l'obligation liée au contrat de location. Les charges d'intérêts sont comptabilisées dans les états des résultats consolidés. Les actifs loués capitalisés sont comptabilisés dans les catégories d'immobilisations corporelles correspondant à leur nature. Les actifs loués capitalisés sont amortis sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou sur la durée du contrat de location, selon la plus courte des deux, s'il n'y a pas de certitude raisonnable que la Société deviendra propriétaire des actifs avant l'expiration du contrat de location.

Les contrats de location aux termes desquels la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété n'est pas transférée à la Société sont considérés comme des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges selon la méthode linéaire sur la durée du contrat connexe.

E. Actifs incorporels à durée d'utilité déterminée

Les actifs incorporels à durée d'utilité déterminée comprennent les coûts de développement capitalisés, les relations clients et les contrats ainsi que les logiciels. Ils sont évalués au coût à leur comptabilisation initiale. Le coût des actifs incorporels acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises correspond à la juste valeur à la date d'acquisition. Suivant la comptabilisation initiale, ils sont inscrits au coût moins l'amortissement et les pertes de valeur cumulés, le cas échéant.

Les actifs incorporels à durée d'utilité déterminée sont amortis sur leur durée d'utilité et soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice que l'actif incorporel pourrait être déprécié. La période et la méthode d'amortissement des actifs incorporels à durée d'utilité déterminée sont passées en revue chaque fin d'exercice ou lorsque des circonstances particulières le justifient. Tout changement apporté à la durée d'utilité prévue ou au modèle prévu de consommation des avantages économiques futurs associés aux actifs incorporels à durée d'utilité déterminée est comptabilisé comme un changement d'estimation comptable.

Le gain ou la perte découlant de la décomptabilisation d'un actif incorporel correspond à la différence entre le produit net de la cession et la valeur comptable nette de l'actif, et est comptabilisé dans les états des résultats consolidés.

Coûts de développement

Les coûts de développement liés à un contrat de vente en particulier sont capitalisés à titre d'actifs incorporels lorsque la Société peut démontrer :

- la faisabilité de l'achèvement de l'actif incorporel en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- son intention d'achever l'actif incorporel et de le mettre en service ou de le vendre;
- sa capacité à mettre en service ou à vendre l'actif;
- la façon dont l'actif générera des avantages économiques futurs;
- la disponibilité des ressources pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'actif incorporel;
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'actif incorporel au cours de son développement.

Les coûts de développement capitalisés (coûts de conception et de fabrication et autres coûts connexes) liés aux contrats de vente sont amortis en fonction des quantités prévues préétablies destinées à la vente. Ils sont présentés déduction faite de l'aide gouvernementale et des contributions des clients connexes.

Les quantités prévues destinées à la vente sont établies selon l'évaluation par la direction au début de la production pour chaque contrat, en tenant compte, entre autres facteurs, des commandes fermes et des options existantes. La direction de la Société mène des examens trimestriels ainsi qu'un examen annuel détaillé, au quatrième trimestre, des quantités établies par contrat, des coûts de développement capitalisés liés aux contrats et de la recouvrabilité de ces coûts.

Suivant la comptabilisation initiale des coûts de développement capitalisés à titre d'actif, l'actif est comptabilisé au coût moins l'amortissement et les pertes de valeur cumulés, le cas échéant. L'amortissement commence lorsque le développement est terminé et que l'actif est prêt à être utilisé. Habituellement, la phase de développement s'étend sur une période de 4 à 7 ans. Durant la période de développement, l'actif est soumis à un test de dépréciation annuel.

Relations clients et contrats

Les relations clients et les contrats sont amortis selon la méthode linéaire sur les durées d'utilité estimatives des relations clients et contrats connexes, ce qui représente une période d'au plus 15 ans.

Logiciels

Les logiciels sont amortis sur une période de 3 à 7 ans.

F. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges lorsqu'ils surviennent, sauf lorsqu'ils sont capitalisés à même le coût d'un actif admissible.

Les coûts d'emprunt sont capitalisés lorsque la Société :

- engage des dépenses pour l'actif;
- engage des coûts d'emprunt;
- entreprend des activités indispensables à la préparation de l'actif préalablement à son utilisation ou à sa vente prévue, dans la mesure où ces activités sont menées sur une période dépassant le cycle opérationnel normal de la Société (12 mois).

Par contre, la Société cesse de capitaliser les coûts d'emprunt lorsque la quasi-totalité des activités indispensables à la préparation de l'actif admissible préalablement à son utilisation ou à sa vente prévue sont terminées.

G. Regroupement d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Le coût d'un regroupement d'entreprises correspond à la juste valeur des actifs cédés, des instruments de capitaux propres émis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition. Les actifs identifiables acquis et les passifs et passifs éventuels pris en charge sont initialement évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. Les frais liés à l'acquisition associés aux regroupements d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût moins les pertes de valeur cumulées, le cas échéant. Aux fins du test de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est, à partir de la date d'acquisition, affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie («UGT») de la Société ou à chacun des groupes d'UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement, indépendamment du fait que d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise sont attribués à ces unités. Une UGT est le plus petit groupe d'actifs identifiable qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Lorsque le goodwill fait partie d'une UGT et que l'entité cède une partie de l'entreprise au sein de cette unité, le goodwill associé à l'entreprise cédée est inclus dans la valeur comptable de cette entreprise aux fins du calcul du gain ou de la perte lié à la cession de l'entreprise. Le goodwill cédé dans de telles circonstances est évalué en fonction des valeurs relatives de l'entreprise cédée et de la partie de l'UGT conservée.

H. Dépréciation du goodwill et des autres actifs non financiers

Le goodwill est soumis annuellement à un test de dépréciation le 31 mars ou lorsque des circonstances particulières le justifient. Un test de dépréciation de l'exercice précédent peut être utilisé dans le test de dépréciation annuel lorsque des critères précis sont respectés. La dépréciation est établie en évaluant la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle se rapporte le goodwill. La valeur recouvrable d'une UGT est le montant le plus élevé entre la juste valeur d'une UGT diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour estimer la valeur d'utilité, qui consiste en des flux de trésorerie futurs dérivés du plus récent budget et du plan stratégique, qui couvrent une période de cinq ans, approuvés par la direction et le conseil d'administration de la Société. Ces flux de trésorerie futurs tiennent compte du rendement passé de chaque UGT, de la part de marché et des tendances économiques, des tendances du marché et de l'industrie, ainsi que des stratégies de l'entreprise. Un taux de croissance perpétuel est utilisé pour les flux de trésorerie au-delà de cette période de cinq ans. Le taux de croissance perpétuel est établi en fonction des marchés particuliers auxquels l'UGT participe. Le taux d'actualisation utilisé par la Société pour les flux de trésorerie est un taux avant impôts reposant sur le coût moyen pondéré du capital se rapportant à chaque UGT, qui reflète l'évaluation actuelle, par le marché, i) de la valeur temps de l'argent et ii) des risques propres à l'actif. Lorsque la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée. Les pertes de valeur liées au goodwill ne peuvent être reprises dans des périodes futures.

Pour les actifs non financiers autres que le goodwill, la Société évalue à chaque date de clôture s'il existe un indice que la valeur comptable pourrait être dépréciée. S'il existe un tel indice, la Société estime le montant recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif est le montant le plus élevé entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, et est établie pour un actif en particulier, à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Si l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs, la valeur recouvrable est établie par référence à la valeur d'utilité de l'UGT. Lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme étant déprécié et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle selon un taux d'actualisation avant impôts qui reflète les évaluations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif. Pour calculer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, un modèle d'évaluation approprié est utilisé. Ces calculs sont corroborés par des multiples d'évaluation ou d'autres indicateurs disponibles de la juste valeur.

En ce qui concerne les actifs non financiers autres que le goodwill, une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise si la valeur recouvrable estimée a changé depuis la comptabilisation de la dernière perte de valeur. Cette valeur accrue ne peut dépasser la valeur comptable qui aurait été établie, déduction faite de l'amortissement cumulé, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif dans les exercices antérieurs. Cette reprise est comptabilisée dans les états des résultats consolidés.

I. Actifs financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié une version complète et définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace la norme actuelle sur les instruments financiers (IAS 39). L'IFRS 9 présente une approche au classement des actifs financiers unique et fondée sur des principes, qui tient compte de la nature des flux de trésorerie et du modèle économique dans lequel l'actif est détenu. L'IFRS 9 donne également des lignes directrices sur le risque de crédit propre à une entité associé à ses passifs financiers et a modifié le modèle de la comptabilité de couverture afin d'aligner le traitement comptable avec la substance économique de la gestion des risques. La norme prescrit un modèle de dépréciation unique fondé sur les pertes attendues plutôt qu'un modèle axé sur les pertes subies.

La Société a adopté l'IFRS 9 le 1^{er} avril 2018 de manière rétrospective. L'adoption n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société et les données comparatives n'ont pas été retraitées.

Comptabilisation initiale

À la comptabilisation initiale, les actifs financiers sont classés comme des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net («JVRN»), au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global («JVAERG»). Le classement est fonction de deux critères, soit le modèle économique que suit la Société pour la gestion des actifs, et la question de savoir si les flux de trésorerie contractuels des instruments correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (le «critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels»). Les actifs financiers de la Société qui sont détenus dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir les actifs financiers afin de recouvrer des flux de trésorerie contractuels qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels sont classés et évalués ultérieurement au coût amorti. Ces actifs financiers se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients et de certains autres actifs à court terme et à long terme.

Lorsque des actifs financiers sont comptabilisés initialement, ils sont évalués à la juste valeur, plus les coûts de transaction directement attribuables dans le cas d'un actif financier autre qu'à la JVRN. Les achats et les ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de la transaction, soit la date à laquelle la Société s'engage à acheter ou à vendre les actifs.

JVRN

Les actifs financiers à la JVRN comprennent certains instruments financiers dérivés, sauf ceux qui sont désignés comme couvertures. Les actifs financiers à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur, et les gains et pertes sont comptabilisés dans les états des résultats consolidés. La Société détermine si les instruments financiers dérivés incorporés doivent être séparés de leur contrat hôte au moment où elle devient partie au contrat.

Coût amorti

Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils comprennent principalement les comptes clients et certains autres actifs à court terme et à long terme. Les actifs financiers au coût amorti sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Une provision pour créances douteuses est comptabilisée en cas de perte de valeur d'un compte client. Également, en vertu de l'approche prospective fondée sur les pertes de crédit attendues, tous les actifs financiers, à l'exception de ceux évalués à la JVRN, sont soumis à un test de dépréciation au moins à chaque date de présentation de l'information financière. Les pertes de crédit attendues correspondent à la différence entre les flux de trésorerie contractuels qui sont dus aux termes d'un contrat et tous les flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir. Le déficit est ensuite actualisé à un taux qui est une approximation du taux d'intérêt effectif initial de l'actif.

Pour ce qui est des comptes clients, la Société a appliqué l'approche simplifiée prescrite par la norme et a calculé les pertes de crédit attendues selon les pertes de crédit attendues pour la durée de vie des comptes clients, et ce montant n'était pas important aux 31 mars 2019 et 2018.

Si, dans une période ultérieure, le montant de la perte de valeur diminue et que cette diminution peut être liée objectivement à un événement survenu après la comptabilisation de la perte de valeur, la perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise en ajustant la provision pour créances douteuses. Toute reprise ultérieure d'une perte de valeur est comptabilisée dans les états des résultats consolidés.

JVAERG

Les actifs financiers à la JVAERG comprennent les swaps de devises et de taux d'intérêt qui servent à couvrir les investissements nets dans certaines filiales à l'étranger et les contrats de change à terme. Ils sont comptabilisés à la juste valeur. La variation de la juste valeur de la partie efficace des couvertures est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée dans les états des résultats consolidés, s'il y a lieu.

La Société évalue à chaque date de clôture si un actif financier a subi une perte de valeur.

J. Passifs financiers

Passifs à la juste valeur

Les passifs financiers classés comme étant à la JVRN comprennent les instruments financiers dérivés, sauf ceux qui sont désignés à la JVAERG. Ils sont comptabilisés à la juste valeur, et les gains et pertes sont comptabilisés dans les états des résultats consolidés. Les gains et pertes sur les passifs financiers à la JVAERG sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Coût amorti

Les dettes, les comptes fournisseurs, les charges à payer, les provisions et certains autres passifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, moins les coûts de transaction directement attribuables, lorsqu'ils n'ont pas été désignés à la JVRN.

Ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Décomptabilisation des passifs financiers

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation sous-jacente au passif est acquittée, annulée ou a pris fin.

K. Instruments financiers dérivés et couvertures

Instruments financiers dérivés

La Société utilise des instruments financiers dérivés, comme les contrats de change à terme, les swaps de devises et de taux d'intérêt et les swaps sur actions, pour couvrir ses risques associés aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt et aux autres fluctuations de prix. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle un contrat dérivé est passé. Ils sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à titre d'actifs financiers lorsque la juste valeur est positive, et à titre de passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Couvertures de flux de trésorerie

Aux fins de la comptabilité de couverture, toutes les couvertures sont classées comme couvertures de flux de trésorerie sauf en ce qui concerne les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger (voir ci-dessous). La couverture de l'exposition liée à la variabilité des flux de trésorerie est attribuable à un risque associé à un passif comptabilisé ou à une transaction en devises prévue très probable.

Au moment de la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et consigne officiellement la relation de couverture à laquelle elle souhaite appliquer la comptabilité de couverture ainsi que l'objectif et la stratégie de gestion du risque qui sous-tendent la couverture. Cela comprend l'identification de l'instrument de couverture, de la transaction couverte ou de l'élément couvert, de la nature du risque couvert et de la façon dont l'entité appréciera l'efficacité de la couverture. Ces couvertures devraient être hautement efficaces pour compenser les variations des flux de trésorerie et sont appréciées trimestriellement afin d'établir si elles ont effectivement été hautement efficaces tout au long des périodes désignées.

La variation de la juste valeur de la partie efficace des couvertures est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée dans les états des résultats consolidés. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans les états des résultats consolidés lorsque la transaction couverte a une incidence sur le résultat, comme c'est le cas lorsque le produit financier couvert ou les frais financiers couverts sont comptabilisés ou lorsqu'une vente prévue se réalise. S'il n'est plus probable que la transaction prévue ou l'engagement ferme se réalise, les montants antérieurement comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans les états des résultats consolidés.

Couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société désigne une partie de la dette à long terme à titre de couverture de ses investissements nets dans des établissements à l'étranger. La partie des gains ou pertes sur l'élément de couverture qui est considérée comme une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée dans les états des résultats consolidés. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans les états des résultats consolidés à la cession des investissements nets connexes.

L. Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) 1) résultant d'un événement passé, 2) lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et 3) lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. La charge liée à toute provision est comptabilisée dans les états des résultats consolidés, diminuée de tout remboursement.

Si la date prévue de règlement dépasse 12 mois à partir de la date de comptabilisation, les provisions sont actualisées à l'aide d'un taux courant avant impôts qui reflète les risques propres au passif. Lorsque les provisions sont actualisées, leur actualisation attribuable à l'écoulement du temps est comptabilisée en tant que frais financiers. Les provisions sont examinées périodiquement et ajustées au besoin.

Contrats déficitaires

Ils représentent des marges négatives anticipées sur des contrats en cours ou dans le carnet de commandes (bons de commande fermes des clients).

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Société constituent essentiellement des coûts de remise en état liés à l'un des sites de fabrication au Canada. La valeur actuelle de ces obligations est évaluée au cours de l'exercice pendant lequel les coûts sont identifiés et lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de leur valeur actuelle. La valeur actuelle des obligations correspond à la somme des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés liés aux coûts afférents aux obligations juridiques relatives à la remise en état future. Les coûts de mise hors service d'immobilisations sont capitalisés au titre des immobilisations corporelles et amortis sur leur durée d'utilité. La charge au titre de la désactualisation est comptabilisée dans les états des résultats consolidés à titre de frais financiers à mesure qu'elle survient. Les coûts de démantèlement futurs estimatifs sont passés en revue chaque année et ajustés au besoin. Les variations des coûts futurs estimatifs sont comptabilisées dans les états des résultats consolidés lorsqu'elles surviennent.

Garantie liée aux produits

Cette provision couvre le coût des défauts connus ou prévus des produits selon les modalités de garantie.

Litiges et autres

En raison de la nature de ses activités, dont l'achat ou la vente d'entreprises, la Société est exposée au risque de litiges techniques et commerciaux. Selon l'information dont elle disposait à la date de clôture, la Société a effectué un examen des risques financiers auxquels elle pourrait être exposée. La provision comptabilisée couvre les risques liés à ces litiges.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque la Société a mis en œuvre un plan de restructuration détaillé qui a été communiqué de façon suffisamment détaillée pour créer une obligation implicite. Une provision pour restructuration ne comprend que les coûts directement liés au plan de restructuration, et est mesurée selon la meilleure estimation du montant requis pour régler les obligations de la Société.

M. Facturations progressives

Les facturations progressives représentent les montants reçus des clients en contrepartie des coûts engagés à l'égard de contrats précis. Ces montants sont reclassés dans les ventes au moment où les unités connexes sont livrées et facturées aux clients.

N. Frais de financement différés

Les frais de financement différés liés à la dette à long terme sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la période qui correspond à la durée de la dette à long terme connexe.

O. Prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite

La Société a des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies capitalisés et non capitalisés qui fournissent des prestations de retraite à ses employés. Le coût des services rendus au cours de l'exercice et des services passés liés à ces régimes de retraite est comptabilisé dans le coût des ventes et les frais de vente et d'administration au poste «Charges du personnel» dans les états des résultats consolidés, tandis que les frais d'administration liés à ces régimes de retraite sont inclus dans les frais de vente et d'administration. Les produits d'intérêts ou les charges d'intérêts nets sur le surplus ou le déficit net sont comptabilisés dans les frais financiers.

L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations définies est fondée sur la méthode des unités de crédit projetées, qui fait appel à la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, le cas échéant, l'augmentation des autres coûts, l'âge de départ à la retraite des employés, les taux d'actualisation et d'autres facteurs actuariels.

Les passifs au titre des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages complémentaires de retraite compris dans les autres passifs aux bilans consolidés représentent la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies, moins la juste valeur des actifs des régimes.

Les réévaluations des régimes à prestations définies comprennent les gains et les pertes actuariels, les changements dans l'effet du plafonnement de l'actif ainsi que le rendement des actifs des régimes à l'exclusion du montant compris dans l'intérêt net sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies. Les réévaluations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles sont réalisées.

Les coûts des services passés découlant des modifications apportées aux régimes sont comptabilisés en totalité dans les états des résultats consolidés.

P. Rémunération fondée sur des actions

Régime d'option sur actions

La Société offre un régime d'options sur actions en vertu duquel des options visant l'achat d'actions ordinaires sont émises en faveur des dirigeants et employés clés. La Société utilise un modèle binomial pour déterminer, au moment de l'attribution, la juste valeur des options sur actions, laquelle est amortie par imputation aux résultats au cours de la période d'acquisition à l'aide du mode d'amortissement graduel. La charge de rémunération connexe est incluse dans les frais de vente et d'administration, et sa contrepartie est comptabilisée dans le surplus d'apport.

Régime d'actionnariat et d'incitation à l'actionnariat

La Société offre un régime d'actionnariat et d'incitation à l'actionnariat qui permet aux membres clés de la direction d'acquérir, au moyen de retenues salariales, lesquelles ne peuvent excéder 10 % de leur salaire annuel de base, un certain nombre d'actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto («TSE»). La Société verse un montant correspondant à une partie des cotisations des employés sous forme d'actions ordinaires additionnelles acquises à la TSE au cours du marché. La cotisation de la Société ne peut excéder 5,25 % du salaire de base annuel des employés. Les actions ordinaires achetées par la Société au nom des employés sont comptabilisées dans les frais de vente et d'administration.

Régime d'unités d'action différées («UAD»)

La Société offre un régime d'UAD en vertu duquel des droits sont attribués aux administrateurs non salariés. Ce régime permet aux participants de recevoir une rémunération à la fin de leur mandat, à titre de membres du conseil d'administration, qui représente un montant en numéraire égal à une fois le cours des actions ordinaires de la Société pour chaque UAD.

Ces UAD sont passées en charges à mesure qu'elles sont gagnées, leur valeur correspond à celle des actions sous-jacentes et est réévaluée chaque période de présentation de l'information financière. Chaque administrateur peut également choisir, à chaque exercice, de convertir jusqu'à concurrence de 100 % de ses honoraires annuels d'administrateur en UAD. Les droits afférents à ces UAD sont acquis sur une période d'un an. La charge de rémunération y étant rattachée est incluse dans les frais de vente et d'administration, et sa contrepartie est comptabilisée dans les comptes fournisseurs et charges à payer jusqu'à l'exercice et au paiement des UAD à la fin du mandat de chacun des administrateurs.

Régime d'unités d'actions liées au rendement («UAR»)

La Société offre un régime d'UAR dans le cadre du régime de rémunération incitative à l'intention des dirigeants et des employés clés. Les UAR sont acquises sur une période de trois ans. Les UAR permettent aux participants de recevoir une rémunération à la date d'expiration ou de cessation d'emploi qui représente un montant en numéraire égal au cours des actions ordinaires de la Société pour chaque UAR dont les droits sont acquis, sous réserve de l'atteinte de certaines cibles financières.

Les UAR sont passées en charges à mesure qu'elles sont gagnées, leur valeur correspond à celle des actions sous-jacentes et est réévaluée chaque période de présentation de l'information financière. La charge de rémunération y étant rattachée est incluse dans les frais de vente et d'administration, et sa contrepartie est comptabilisée dans les comptes fournisseurs et charges à payer jusqu'au paiement ou à l'annulation des UAR à la date d'expiration ou de cessation d'emploi.

Q. Comptabilisation des produits

En mai 2014, l'International Accounting Standards Board («IASB») et le Financial Accounting Standards Board («FASB») ont publié conjointement l'IFRS 15, une norme harmonisée portant sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Elle remplace les lignes directrices actuellement en vigueur de l'IASB sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires, y compris l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et les interprétations connexes. L'IFRS 15 prescrit l'utilisation d'un modèle unique à cinq étapes fondé sur des principes au moment de comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients.

Le 1^{er} avril 2018, la Société a adopté l'IFRS 15 en appliquant la méthode rétrospective intégrale et l'adoption n'a pas eu d'incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des escomptes estimés et après élimination des ventes intersociétés. Les produits de la vente de biens sont comptabilisés de manière à illustrer le transfert des biens promis à un client selon un montant reflétant la contrepartie attendue en échange du transfert de ces biens. L'application de ce concept se déroule en cinq étapes :

1. Identifier le contrat conclu avec un client;
2. Identifier les obligations de prestation prévues au contrat;
3. Déterminer le prix de transaction;
4. Répartir le prix de transaction entre les différentes obligations de prestation prévues au contrat;
5. Comptabiliser les produits des activités ordinaires lorsque l'entité a rempli ou à mesure qu'elle remplit une obligation de prestation, généralement à la livraison des produits.

Les produits des activités ordinaires tirés de la vente de composantes aéronautiques nouvelles ou remises en état sont considérés comme une seule et même obligation de prestation et sont comptabilisés au moment précis où le client a obtenu le contrôle de la composante et que la Société a rempli son obligation de prestation. En général, ces conditions sont satisfaites à la livraison des biens.

R. Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale, qui comprend principalement les crédits d'impôt à l'investissement et autres crédits d'impôt, les subventions ainsi que la portion actualisée des prêts des autorités gouvernementales, est comptabilisée lorsqu'il y a une assurance raisonnable qu'elle sera reçue et que toutes les conditions connexes seront respectées. Lorsque l'aide gouvernementale est liée à un élément de charge, elle est comptabilisée en tant que réduction de la charge au cours de la période nécessaire pour faire correspondre systématiquement l'aide gouvernementale aux coûts qu'elle est censée subventionner. Lorsque l'aide gouvernementale est liée à un actif, elle est déduite du coût de l'actif connexe.

Les prêts non remboursables sous conditions des autorités gouvernementales sont comptabilisés à titre d'aide gouvernementale s'il existe une assurance raisonnable que l'entité remplira les conditions relatives à la dispense de remboursement du prêt.

Les avantages découlant des prêts consentis par des autorités gouvernementales assortis d'un taux d'intérêt inférieur à celui du marché correspondent, à la date d'octroi, à la différence entre la trésorerie reçue et le montant auquel les prêts sont initialement comptabilisés dans le bilan consolidé. À la comptabilisation initiale, la juste valeur d'un prêt à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché correspond à la valeur actuelle de tous les décaissements futurs de trésorerie, actualisés à l'aide du taux d'intérêt du marché en vigueur pour un instrument similaire ayant une notation semblable.

Après la comptabilisation initiale, le prêt est comptabilisé comme un passif financier évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les remboursements sont fondés essentiellement sur la croissance des ventes de la Société, ou sur les ventes de programmes particuliers. Les hypothèses sous-jacentes aux ventes prévues, qui sont passées en revue au moins une fois l'an, servent à établir le calendrier des remboursements prévus. Lorsque le calendrier des remboursements prévus est modifié, la Société recalcule la valeur comptable du prêt en utilisant le taux d'intérêt effectif initial, le gain ou la perte correspondant étant comptabilisé dans les frais financiers.

S. Impôts et taxes

Impôt exigible

Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont évalués au montant que l'on s'attend à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de celles-ci en utilisant les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'impôt exigible se rapportant à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres est comptabilisé dans les capitaux propres et non dans les états des résultats consolidés ou les états du résultat global consolidés.

Impôt différé

L'impôt différé est calculé selon la méthode du report variable pour les différences temporaires existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable aux fins de présentation de l'information financière. Des actifs et des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles et imposables, sauf :

- lorsque l'actif ou le passif d'impôt différé découle de la comptabilisation initiale du goodwill ou d'un actif ou passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'a d'incidence ni sur le résultat comptable ni sur le résultat imposable;
- en ce qui concerne les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales, lorsque la Société est en mesure de contrôler la date à laquelle les différences temporaires se résorberont et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les autres différences temporaires déductibles, les crédits d'impôt reportés en avant ou inutilisés et les pertes fiscales inutilisées, dans la mesure où il est probable qu'un résultat imposable sera réalisé, contre lequel la Société pourra appliquer les différences temporaires déductibles, les crédits d'impôt reportés en avant ou inutilisés et les pertes fiscales inutilisées. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est examinée à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un résultat imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de la totalité ou d'une partie de l'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif est réalisé ou le passif réglé, selon les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'impôt différé associé à des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres est comptabilisé directement dans les capitaux propres et non dans les états des résultats consolidés ou les états du résultat global consolidés. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôt exigible contre les passifs d'impôt exigible et si l'impôt différé concerne des impôts prélevés par la même administration fiscale à l'égard de la même entité imposable. Tous les actifs et passifs d'impôt différé sont classés comme étant à long terme.

Taxes de vente

Les ventes, les charges et les actifs sont comptabilisés compte non tenu du montant des taxes de vente, sauf lorsque les taxes de vente payables sur l'achat de biens ou de services ne sont pas recouvrables auprès des administrations fiscales, auquel cas les taxes de vente sont comptabilisées dans le coût d'acquisition de l'actif ou dans la charge connexe, selon le cas.

Les comptes clients et les comptes fournisseurs sont comptabilisés compte tenu du montant des taxes de vente, le cas échéant.

Le montant net des taxes de vente recouvrables auprès de l'administration fiscale, ou payables à celle-ci, est compris dans les autres actifs à court terme ou les comptes fournisseurs et charges à payer dans le bilan consolidé.

T. Bénéfice par action

Le bénéfice de base et dilué par action est calculé à partir du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société. Il est également déterminé à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant l'exercice. Le calcul du bénéfice dilué par action tient compte de l'exercice de tous les éléments dilutifs. Cette méthode suppose que le produit provenant des options sur actions dans le cours serait utilisé pour racheter des actions ordinaires à leur cours moyen pendant l'exercice.

U. Modifications futures des méthodes comptables

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. La nouvelle norme représente une révision importante de la façon dont une société comptabilise les contrats de location, elle établit les principes que doivent appliquer les deux parties à un contrat, soit le client (le preneur) et le fournisseur (le bailleur), afin de fournir l'information pertinente à propos des contrats de location de manière à représenter fidèlement ces transactions. Pour atteindre cet objectif, un preneur doit comptabiliser les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location selon un modèle unique alors qu'auparavant, les contrats de location étaient classés comme des contrats de location-financement ou des contrats de location simple. La plupart des contrats de location seront comptabilisés au bilan consolidé de la Société. Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court terme et à la location d'actifs de faible valeur. La Société prévoit que l'adoption de la norme aura une incidence sur le bilan et l'état des résultats puisque tous les contrats de location simple seront capitalisés avec une obligation locative correspondante, alors que les charges locatives seront remplacées par l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et une charge de désactualisation comptabilisée sur l'obligation connexe.

La Société doit appliquer cette norme selon une approche rétrospective intégrale ou une approche rétrospective modifiée (sans retraitement des données comparatives) pour son exercice commençant le 1^{er} avril 2019. Plusieurs contrats de location de la Société sont déjà comptabilisés au bilan consolidé de la Société à titre de contrats de location-financement. Certains contrats de location simple devront être comptabilisés au bilan tandis que ceux pour lesquels la Société se sera prévaluée des mesures de simplification n'auront pas à l'être. La Société a choisi d'appliquer les mesures de simplification suivantes :

- Comptabiliser les contrats de location dont la durée résiduelle est inférieure à 12 mois à compter de la date effective comme contrats de location à court terme;
- Comptabiliser les contrats de location à court terme et les contrats de location de faible valeur selon la méthode linéaire dans les charges d'exploitation aux états des résultats consolidés, comme c'est actuellement le cas en vertu de l'IAS 17, *Contrats de location*.

À la première application de cette norme le 1^{er} avril 2019, selon l'approche rétrospective modifiée, la Société s'attend à ce que l'actif d'ouverture (actifs au titre de droits d'utilisation) et le passif d'ouverture (obligations locatives) inscrits dans ses états financiers consolidés augmentent d'environ 15,0 millions de dollars.

NOTE 4. PRINCIPALES ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

La préparation des états financiers consolidés de la Société exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés des produits, des charges, des actifs et des passifs ainsi que sur la présentation des passifs éventuels à la date de clôture. L'incertitude à l'égard de ces hypothèses et estimations pourrait se traduire par la nécessité d'apporter des ajustements importants aux résultats financiers de la Société ou à la valeur comptable des actifs ou des passifs.

Les principales estimations et hypothèses sont les suivantes :

A. Dépréciation des actifs non financiers

Il y a dépréciation lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable, soit le montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Le calcul de la juste valeur diminuée des coûts de la vente est fondé sur les données disponibles tirées d'accords de vente irrévocables d'actifs similaires signés à l'occasion d'une transaction dans des conditions de concurrence normale et sur les prix de marché observables moins les coûts marginaux imputables à la cession de l'actif. Le calcul de la valeur d'utilité est fondé sur un modèle de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie sont dérivés du budget et du plan stratégique de cinq ans de la Société et ne comprennent pas les activités de restructuration envers lesquelles la Société n'est pas encore engagée ni les importants investissements à venir qui pourraient améliorer le rendement de l'UGT qui fait l'objet du test. La valeur recouvrable est très sensible au taux d'actualisation utilisé dans le modèle de la valeur actualisée des flux de trésorerie, aux flux de trésorerie futurs attendus et au taux de croissance perpétuel utilisé aux fins de l'extrapolation. Les principales hypothèses utilisées afin de déterminer la valeur recouvrable des UGT, dont une analyse de sensibilité, sont expliquées plus en détail à la note 17.

B. Actifs d'impôt différé

Il existe des incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes ainsi qu'au montant et à l'échéancier du résultat fiscal futur. La Société constitue des provisions, fondées sur des estimations raisonnables, pour tenir compte des conséquences possibles des vérifications effectuées par les autorités fiscales. Le montant de ces provisions est fonction de différents facteurs, comme les antécédents découlant de vérifications fiscales et les divergences d'interprétation de la réglementation fiscale par l'entité imposable et l'administration fiscale.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les pertes fiscales non utilisées et les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable que la Société disposera de résultats imposables auxquels ces pertes et différences temporaires déductibles pourront être imputées. La direction doit porter un jugement afin de déterminer les actifs d'impôt différé qui peuvent être comptabilisés, en fonction du moment probable où la Société disposera de résultats imposables futurs et du montant de ceux-ci ainsi que des stratégies de planification fiscale futures.

C. Prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est déterminé à l'aide d'évaluations actuarielles. Il est nécessaire de formuler des hypothèses sur les taux d'actualisation, les hausses salariales futures et les taux de mortalité afin de procéder à l'évaluation actuarielle. La direction utilise les taux d'intérêt d'obligations de sociétés de première qualité pour déterminer les taux d'actualisation appropriés. En raison de la nature à long terme de ces régimes, ces estimations sont assujetties à une incertitude importante. Les principales hypothèses utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations définies et la charge de retraite, y compris une analyse de sensibilité, sont présentées à la note 25.

D. Coûts de développement capitalisés

Les coûts de développement sont capitalisés conformément à la méthode comptable présentée à la note 3. Dans le cadre de la détermination des montants à capitaliser, la direction pose des hypothèses relatives aux flux de trésorerie attendus des actifs, aux taux d'actualisation à utiliser, à la durée attendue des avantages et aux quantités prévues aux contrats. Aux fins du test de dépréciation, la Société exerce son jugement pour recenser les entrées et sorties de trésorerie. La valeur recouvrable est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de la vente, habituellement établie à l'aide d'un modèle fondé sur les flux de trésorerie actualisés. Les autres hypothèses utilisées pour établir la valeur recouvrable comprennent le taux d'actualisation applicable et les flux de trésorerie futurs attendus qui comprennent les coûts d'achèvement des activités de développement.

E. Provisions

La Société a comptabilisé des provisions afin de couvrir des coûts qui pourraient survenir au cours de périodes futures. Afin de déterminer le montant des provisions, des hypothèses et des estimations sont posées relativement aux taux d'actualisation et au coût attendu de règlement de ces passifs.

F. Prêts des autorités gouvernementales

La Société a des prêts auprès d'autorités gouvernementales assortis de modalités de remboursement variables. Les remboursements annuels effectués sur ces prêts varient habituellement en fonction des ventes de certains programmes ou secteurs de la Société. Aux fins de la comptabilisation de la valeur actualisée de ces prêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ou de la comptabilisation initiale de l'aide gouvernementale, la direction doit estimer la croissance future des ventes de ces programmes ou secteurs sur la durée prévue du prêt. Ces prévisions servent à déterminer le taux d'intérêt effectif et le calendrier des remboursements prévus. Dans l'établissement de ces montants, la direction s'appuie sur les taux d'intérêt du marché et sur des hypothèses à l'égard notamment des nouvelles commandes actuelles et futures, des carnets de commandes de l'industrie, des cadences de production des fabricants d'équipement d'origine («OEM»), des perspectives économiques, de la stabilité des taux de change et de la capacité de la Société à réaliser les principaux mandats qui lui sont confiés.

G. Relations clients

Les relations clients acquises dans le cadre d'acquisitions d'entreprises sont considérées être des actifs incorporels à durée d'utilité déterminée. Leur valeur est estimée au moment de l'acquisition au moyen de méthodes d'évaluation reposant sur diverses hypothèses sous-jacentes, qui touchent notamment :

- les commandes futures attendues;
- l'exécution opérationnelle et la gestion des coûts;
- la stabilité de la conjoncture économique, y compris les taux de change;
- les cadences de production;
- les dépenses des gouvernements.

Les relations clients sont comptabilisées au coût moins l'amortissement et les pertes de valeur cumulés, et sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité, sans dépasser 15 ans.

NOTE 5. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Acquisition de CESA

Le 1^{er} octobre 2018, la Société a conclu l'acquisition de Compañía Española de Sistemas Aeronauticos S.A. («CESA»), filiale d'Airbus SE, pour un montant de 130 370 € (195 816 \$). CESA, dont le siège social est situé à Madrid, en Espagne, compte parmi les grands fournisseurs européens de systèmes de mécanique des fluides et de systèmes électromécaniques pour l'industrie aérospatiale. Cette acquisition permet à la Société d'élargir son offre de produits en aérospatiale dans les systèmes d'actionnement, les systèmes de trains d'atterrissage et les systèmes hydrauliques. La transaction a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises.

L'acquisition de CESA a été financée au moyen de ce qui suit :

- un emprunt à terme subordonné non garanti de 50 000 \$ d'une durée de sept ans consenti par le Fonds de solidarité FTQ;
- un prélèvement de 50 000 \$ US (65 205 \$) sur la facilité de crédit de la Société;
- le solde de trésorerie disponible de la Société.

De plus, la Société a pris en charge la dette nette en cours de CESA d'un montant d'environ 23 697 € (35 594 \$) à la clôture.

Pour la période du 1^{er} octobre 2018 au 31 mars 2019, les ventes et le résultat net consolidés de la Société comprenaient respectivement des montants de 42 086 € (63 519 \$) et 2 674 € (4 047 \$) générés par CESA. Si l'acquisition avait été conclue le 1^{er} avril 2018, les ventes et le résultat net consolidés de CESA se seraient élevés respectivement à 117 277 \$ et 2 806 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019.

Cette transaction expose la Société à de nouveaux risques de change et de taux d'intérêt. Se reporter à la note 32 pour de plus amples renseignements sur ces risques et la façon dont ils sont atténués.

Acquisition de Beaver

Le 2 juillet 2018, la Société a acquis auprès de Phillips Service Industries Inc. la totalité des actions de Beaver Aerospace & Defense Inc. et de sa filiale en propriété exclusive PowerTHRU Inc. («Beaver») au prix d'achat de 21 617 \$ US (28 466 \$). Le prix d'achat comprend un ajustement lié au fonds de roulement reçu en avril 2019 d'un montant de 295 \$ US (388 \$) ainsi qu'un solde de prix de vente de 3 500 \$ US (4 609 \$) payable au cours des deux prochaines années et portant intérêt au taux de 3 %. La transaction a été financée au moyen de la trésorerie disponible de la Société et a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises. Cette acquisition permet à la Société d'élargir son offre de produits en aérospatiale dans les vis à rotule et les systèmes d'actionnement ainsi que d'accroître sa présence en Amérique du Nord.

Pour la période du 2 juillet 2018 au 31 mars 2019, les ventes et le résultat net consolidés de la Société comprenaient respectivement des montants de 18 871 \$ US (24 839 \$) et 1 395 \$ US (1 828 \$) générés par Beaver. Si l'acquisition avait été conclue le 1^{er} avril 2018, les ventes et le résultat net consolidés de Beaver se seraient élevés respectivement à 33 223 \$ et 2 243 \$.

Acquisition de Tekalia

Le 23 janvier 2019, la Société a conclu l'acquisition de 60 % des actions de Tekalia Aeronautik (2010) Inc. («Tekalia»), un fournisseur de services de traitement des surfaces pour l'industrie aérospatiale dont les ventes annuelles s'élèvent à environ 12 000 \$, au prix d'achat de 6 529 \$. La transaction a été financée au moyen de la trésorerie disponible de la Société et a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises. L'acquisition de Tekalia permet à la Société d'affermir ses capacités de traitement des surfaces à l'appui de la croissance de ses clients en Amérique du Nord.

En ce qui concerne ces acquisitions, la Société a engagé des frais liés aux acquisitions qui sont présentés à la note 10.

Prix d'achat

Les prix d'achat et les répartitions préliminaires des prix d'achat qui reflètent la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge, tout excédent étant affecté au goodwill, ont été déterminés selon la méthode de l'acquisition, comme suit :

	CESA	Beaver	Tekalia	Total
Paiement en espèces	170 930 \$	23 671 \$	3 548 \$	198 149 \$
Dette à long terme prise en charge	35 594	574	2 981	39 149
Ajustement lié au fonds de roulement à recevoir	(10 708)	(388)	—	(11 096)
Solde de prix de vente à payer	—	4 609	—	4 609
Prix d'achat total pour la participation de la Société	195 816 \$	28 466 \$	6 529 \$	230 811 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	—	—	2 365	2 365
	195 816 \$	28 466 \$	8 894 \$	233 176 \$

Répartitions des prix d'achat

	CESA	Beaver	Tekalia	Total
Comptes clients	28 293 \$	6 787 \$	2 406 \$	37 486 \$
Stocks	36 692	10 165	1 105	47 962
Impôts à recevoir	505	—	—	505
Autres actifs à court terme	596	50	182	828
	66 086	17 002	3 693	86 781
Immobilisations corporelles	44 923	3 635	8 566	57 124
Actifs incorporels à durée d'utilité déterminée	40 407	4 050	176	44 633
Actifs d'impôt différé	—	2 774	—	2 774
Autres actifs à long terme – Crédits d'impôt à recevoir	7 843	—	—	7 843
Total des actifs identifiables	159 259 \$	27 461 \$	12 435 \$	199 155 \$
Comptes fournisseurs et charges à payer	16 773	2 588	4 833	24 194
Provisions	11 897	2 118	—	14 015
Avances de clients et facturations progressives	4 188	450	—	4 638
	32 858	5 156	4 833	42 847
Provisions	4 308	8 549	—	12 857
Passifs d'impôt différé	3 465	—	—	3 465
Autres passifs – Comptes fournisseurs à long terme	4 365	—	—	4 365
Total des passifs identifiables	44 996 \$	13 705 \$	4 833 \$	63 534 \$
Actifs et passifs identifiables, montant net	114 263	13 756	7 602	135 621
Goodwill	81 553	14 710	1 292	97 555
Prix d'achat total	195 816 \$	28 466 \$	8 894 \$	233 176 \$

Les répartitions des prix d'achat de CESA et de Tekalia sont préliminaires. Le prix d'achat de CESA est sous réserve des ajustements finaux liés au fonds de roulement. Dans le cas de Tekalia, en raison de la courte période écoulée entre la date d'acquisition et la date d'approbation des états financiers consolidés par le conseil d'administration de la Société, la direction est train de recueillir l'information nécessaire pour finaliser la répartition du prix d'achat. Par conséquent, les répartitions définitives des prix d'achat pourraient donner lieu à des modifications de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge.

NOTE 6. VENTES ET CARNET DE COMMANDES

Le montant des ventes comptabilisées par secteur se présente comme suit pour les exercices :

	2019	2018
Commercial	236 283 \$	195 101 \$
Défense	247 594	191 463
Total des ventes	483 877 \$	386 564 \$

Le carnet de commandes de la Société représente le montant total des produits des activités ordinaires qui devraient être réalisés dans une période de 24 mois relativement à des obligations de prestations partiellement ou nullement remplies au 31 mars 2019, à mesure que la Société remplit ses obligations aux termes des contrats à la livraison. Le carnet de commandes ne tient compte que de la valeur des commandes fermes. Ces commandes pourraient faire l'objet de modifications futures susceptibles d'avoir une incidence sur le montant ou le moment de la comptabilisation des produits. Au 31 mars 2019, le carnet de commandes de la Société s'établissait à 623 925 \$.

NOTE 7. AIDE GOUVERNEMENTALE

L'aide gouvernementale déduite du coût des actifs connexes ou portée en réduction des charges se présente comme suit pour les exercices :

	2019	2018
Actifs incorporels à durée d'utilité déterminée	1 125 \$	332 \$
Immobilisations corporelles	497	619
Coût des ventes et frais de vente et d'administration	3 903	1 929

L'aide gouvernementale comprend des crédits d'impôt à la recherche et au développement, d'autres crédits et des subventions.

NOTE 8. COÛT DES VENTES ET FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION

Les principaux éléments de ces charges s'établissent comme suit pour les exercices :

	2019	2018
Matières premières et pièces achetées	179 395 \$	140 361 \$
Charges du personnel	154 406	126 292
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels à durée d'utilité déterminée (notes 15 et 16)	32 650	26 579
Autres	75 863	63 007
	442 314 \$	356 239 \$

Les gains ou pertes de change découlant de la conversion d'éléments monétaires nets libellés en devises sont inclus dans les frais de vente et d'administration de la Société. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, le gain de change s'est élevé à 718 \$ (148 \$ en 2018).

NOTE 9. FRAIS FINANCIERS NETS

Les frais financiers nets se présentent comme suit pour les exercices :

	2019	2018
Intérêts au titre de la désactualisation des prêts des autorités gouvernementales	2 361 \$	2 300 \$
Pertes nettes sur certains instruments financiers dérivés (note 10)	391	344
Modification des estimations de remboursement des prêts des autorités gouvernementales (note 20)	(1 036)	(1 834)
Intérêt sur les obligations nettes au titre des prestations définies (note 25)	150	153
Amortissement des frais de financement différés	505	238
Autres frais (produits) financiers hors trésorerie	326	(443)
Frais financiers nets hors trésorerie	2 697	758
Charges d'intérêts	4 461	2 299
Gains nets sur certains instruments financiers dérivés (note 10)	—	(255)
Commission d'attente	453	315
Produits d'intérêts tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(800)	(580)
	6 811 \$	2 537 \$

NOTE 10. ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS

Les éléments non récurrents se présentent comme suit pour les exercices :

	2019	2018
Éléments non récurrents du résultat opérationnel		
Frais liés aux acquisitions	4 323 \$	1 957 \$
Frais de restructuration	— \$	4 990 \$
	4 323 \$	6 947 \$
Éléments non récurrents des frais (produits) financiers nets		
Pertes nettes sur certains instruments financiers dérivés	391 \$	89 \$
	391 \$	89 \$
Éléments non récurrents de la charge d'impôt sur le résultat		
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis	— \$	4 912 \$
	— \$	4 912 \$

Frais liés aux acquisitions

Ces frais comprennent essentiellement des honoraires professionnels et autres frais relatifs aux acquisitions de CESA, de Beaver et de Tekalia.

Frais de restructuration

En mars 2018, la Société a annoncé des ajustements d'effectifs visant une soixantaine d'employés à son usine de Longueuil à la suite du non-renouvellement du contrat conclu avec l'armée de l'air américaine. Ces ajustements d'effectifs ainsi que d'autres coûts liés à la diminution du volume ont entraîné des frais de restructuration de 4 990 \$ qui ont été comptabilisés au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018, notamment des prestations de cessation d'emploi de 2 729 \$ et d'autres coûts liés à la réduction du volume de 2 261 \$. La partie impayée de ces frais de restructuration, qui se chiffrait à 304 \$ au 31 mars 2019 (2 545 \$ au 31 mars 2018), est incluse dans les autres passifs et les provisions à court terme au bilan consolidé de la Société. Se reporter à la note 19, sous le poste «Autres».

Pertes nettes sur certains instruments financiers dérivés

Ces pertes se rapportent aux instruments financiers dérivés acquis dans le but d'atténuer le risque de fluctuation du taux de change et des taux d'intérêt à l'égard du prix d'achat et du financement de l'acquisition de CESA. Se reporter à la rubrique intitulée «Instruments dérivés» dans la section *Renseignements supplémentaires* ci-dessous pour plus de précisions.

Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis

Cette charge d'impôt non récurrente de 4 912 \$ comptabilisée au cours de l'exercice 2018 se rapporte à la réforme fiscale aux États-Unis adoptée le 22 décembre 2017.

NOTE 11. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau suivant présente les éléments utilisés pour calculer le bénéfice de base et dilué par action pour les exercices :

	2019	2018
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	36 307 708	36 154 272
Effet dilutif des options sur actions de la Société	129 344	177 342
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation	36 437 052	36 331 614
Options exclues du calcul du bénéfice dilué par action ¹	526 500	356 500

¹ Exclues du calcul du bénéfice dilué par action en raison de leur effet antidilutif.

NOTE 12. STOCKS

Aux	31 mars 2019	31 mars 2018
Matières premières	97 976 \$	62 902 \$
Produits en cours	84 752	69 118
Produits finis	1 307	2 307
	184 035 \$	134 327 \$

Le montant des stocks comptabilisés à titre de coût des ventes pour l'exercice clos le 31 mars 2019 s'est élevé à 333 917 \$ (267 753 \$ en 2018).

Les provisions liées aux stocks se présentent comme suit pour les exercices :

	2019	2018
Provisions constatées à titre de coût des ventes	8 118 \$	7 312 \$
Reprises de provisions d'exercices antérieurs	9 116	13 639

Pour l'exercice 2019, les reprises de provisions d'exercices antérieurs comprennent des charges de 1 705 \$ (5 568 \$ en 2018) relativement à des produits livrés ou ayant fait l'objet d'une radiation au cours de l'exercice, à l'égard desquels une provision pour perte de valeur a été comptabilisée au cours d'exercices antérieurs pour les ramener à leur valeur nette de réalisation, sans incidence sur le résultat. Elles comprennent aussi le résultat de la réévaluation, à chaque date de clôture, de la valeur nette de réalisation des stocks en fonction des contrats de vente et des coûts de fabrication connexes. La réévaluation tient compte des variations du prix de vente et du nombre d'unités à livrer en vertu des contrats conclus, de même que de la baisse des coûts de production résultant de l'amélioration des processus de fabrication.

NOTE 13. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Aux	31 mars 2019	31 mars 2018
Actifs à court terme		
Contrats de change à terme	399 \$	1 776 \$
Swaps de devises et de taux d'intérêt	384	—
	783 \$	1 776 \$
Actifs à long terme		
Contrats de change à terme	190 \$	1 172 \$
Swaps de devises et de taux d'intérêt	1 735	—
Swap sur actions	3 891	2 249
	5 816 \$	3 421 \$
Passifs à court terme		
Contrats de change à terme	2 134 \$	382 \$
Swaps de taux d'intérêt	—	7
	2 134 \$	389 \$
Passifs à long terme		
Contrats de change à terme	1 317 \$	76 \$
Swaps de devises et de taux d'intérêt	—	2 313
	1 317 \$	2 389 \$

NOTE 14. AUTRES ACTIFS

Aux	31 mars 2019	31 mars 2018
Ajustements du fonds de roulement à recevoir (note 5)	10 695 \$	— \$
Crédits d'impôt à l'investissement et autres crédits d'impôt à recevoir	6 366	523
Frais payés d'avance	5 171	3 614
Taxes de vente à recevoir	3 415	1 676
Autres	1 050	643
Autres actifs à court terme	26 697 \$	6 456 \$
Crédits d'impôt à recevoir	6 914	3 165
Autres	—	1 043
Autres actifs à long terme	6 914 \$	4 208 \$

NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Bâtiments et aménagement des locaux loués	Machinerie, équipement et outillage	Autres	Construction en cours	Total
Coût :						
Au 31 mars 2018	6 500 \$	90 089 \$	235 411 \$	14 574 \$	2 308 \$	348 882 \$
Acquisitions	124	1 981	10 845	2 127	(1 201)	13 876
Acquisitions d'entreprises	12 487	22 622	19 380	1 568	1 067	57 124
Aide gouvernementale (note 7)	—	(23)	(420)	(54)	—	(497)
Mises hors service et cessions	—	(10)	(1 157)	(94)	7	(1 254)
Incidence des variations des taux de change	(82)	1 097	4 626	100	(48)	5 693
Au 31 mars 2019	19 029 \$	115 756 \$	268 685 \$	18 221 \$	2 133 \$	423 824 \$
Amortissement cumulé :						
Au 31 mars 2018	— \$	29 432 \$	130 981 \$	8 966 \$	— \$	169 379 \$
Charge d'amortissement	—	4 638	17 636	2 079	—	24 353
Mises hors service et cessions	—	(6)	(1 128)	(93)	—	(1 227)
Incidence des variations des taux de change	—	285	3 022	58	—	3 365
Au 31 mars 2019	— \$	34 349 \$	150 511 \$	11 010 \$	— \$	195 870 \$
Valeur comptable nette au 31 mars 2019	19 029 \$	81 407 \$	118 174 \$	7 211 \$	2 133 \$	227 954 \$

	Terrains	Bâtiments et aménagement des locaux loués	Machinerie, équipement et outillage	Autres	Construction en cours	Total
Coût :						
Au 31 mars 2017	6 502 \$	90 553 \$	233 182 \$	14 607 \$	4 915 \$	349 759 \$
Acquisitions	—	1 034	10 984	1 299	(2 626)	10 691
Aide gouvernementale (note 7)	—	(15)	(557)	(47)	—	(619)
Mises hors service et cessions	—	(1 018)	(7 078)	(1 244)	—	(9 340)
Incidence des variations des taux de change	(2)	(465)	(1 120)	(41)	19	(1 609)
Au 31 mars 2018	6 500 \$	90 089 \$	235 411 \$	14 574 \$	2 308 \$	348 882 \$
Amortissement cumulé :						
Au 31 mars 2017	— \$	26 769 \$	121 797 \$	8 346 \$	— \$	156 912 \$
Charge d'amortissement	—	3 770	15 234	1 811	—	20 815
Réduction de valeur (note 10)	—	—	886	—	—	886
Mises hors service et cessions	—	(1 005)	(6 979)	(1 169)	—	(9 153)
Incidence des variations des taux de change	—	(102)	43	(22)	—	(81)
Au 31 mars 2018	— \$	29 432 \$	130 981 \$	8 966 \$	— \$	169 379 \$
Valeur comptable nette au 31 mars 2018	6 500 \$	60 657 \$	104 430 \$	5 608 \$	2 308 \$	179 503 \$

Les acquisitions d'immobilisations corporelles présentées ci-dessus peuvent être rapprochées comme suit pour les exercices :

	2019	2018
Acquisitions brutes	13 876 \$	10 691 \$
Aide gouvernementale (note 7)	(497)	(619)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	13 379	10 072
Variation des acquisitions non payées incluses dans les comptes fournisseurs et autres passifs à la fin de l'exercice	(521)	(142)
Acquisitions selon les états des flux de trésorerie	12 858 \$	9 930 \$

Au 31 mars 2019, le coût de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage comprenait des actifs acquis aux termes de contrats de location-financement d'un montant de 40 716 \$ (40 151 \$ au 31 mars 2018) dont l'amortissement cumulé s'élevait à 10 006 \$ (6 847 \$ au 31 mars 2018).

Aux 31 mars 2019 et 2018, la construction en cours comprenait essentiellement le coût lié à la machinerie et à l'équipement. Au 31 mars 2019, le coût des immobilisations corporelles encore utilisées et entièrement amorties était de 91 109 \$ (87 188 \$ au 31 mars 2018).

NOTE 16. ACTIFS INCORPORELS À DURÉE D'UTILITÉ DÉTERMINÉE

	Coûts de développement capitalisés	Logiciels	Relations clients et contrats	Total
Coût :				
Au 31 mars 2018	31 160 \$	18 641 \$	25 404 \$	75 205 \$
Acquisitions	3 165	2 749	—	5 914
Acquisitions d'entreprises	—	1 693	42 940	44 633
Financement de clients	(7 142)	—	—	(7 142)
Aide gouvernementale (note 7)	(1 046)	(79)	—	(1 125)
Mises hors service et cessions	—	(480)	—	(480)
Incidence des variations des taux de change	219	(612)	(258)	(651)
Au 31 mars 2019	26 356 \$	21 912 \$	68 086 \$	116 354 \$
Amortissement cumulé :				
Au 31 mars 2018	11 493 \$	14 152 \$	13 704 \$	39 349 \$
Charge d'amortissement	948	2 226	5 124	8 298
Mises hors service et cessions	—	(480)	—	(480)
Incidence des variations des taux de change	25	(120)	(95)	(190)
Au 31 mars 2019	12 466 \$	15 778 \$	18 733 \$	46 977 \$
Valeur comptable nette au 31 mars 2019	13 890 \$	6 134 \$	49 353 \$	69 377 \$

	Coûts de développement capitalisés	Logiciels	Relations clients et contrats	Total
Coût :				
Au 31 mars 2017	37 073 \$	17 773 \$	23 918 \$	78 764 \$
Acquisitions	1 053	1 523	—	2 576
Financement de clients	(7 005)	—	—	(7 005)
Aide gouvernementale (note 7)	—	(332)	—	(332)
Mises hors service et cessions	—	(520)	—	(520)
Incidence des variations des taux de change	39	197	1 486	1 722
Au 31 mars 2018	31 160 \$	18 641 \$	25 404 \$	75 205 \$
Amortissement cumulé :				
Au 31 mars 2017	10 907 \$	12 902 \$	9 488 \$	33 297 \$
Charge d'amortissement	586	1 683	3 495	5 764
Mises hors service et cessions	—	(482)	—	(482)
Incidence des variations des taux de change	—	49	721	770
Au 31 mars 2018	11 493 \$	14 152 \$	13 704 \$	39 349 \$
Valeur comptable nette au 31 mars 2018	19 667 \$	4 489 \$	11 700 \$	35 856 \$

NOTE 17. GOODWILL

Le goodwill a évolué comme suit au cours des exercices :

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	91 137 \$	86 049 \$
Acquisitions d'entreprises	97 555	—
Incidence des variations des taux de change	(3 055)	5 088
Solde à la fin de l'exercice	185 637 \$	91 137 \$

La valeur comptable nette du goodwill était affectée aux UGT suivantes au :

	31 mars 2019
Amérique du Nord	67 561 \$
Royaume-Uni	65 041
Espagne	53 035
Goodwill	185 637 \$

Les hypothèses clés suivantes ont été utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables dans le cadre des tests de dépréciation effectués au 31 mars 2019 :

	Taux d'actualisation avant impôts	Taux de croissance perpétuel
Amérique du Nord	13,1 %	2,8 %
Royaume-Uni	13,6 %	2,8 %
Espagne	14,1 %	2,8 %

Sensibilité des montants recouvrables

Le tableau suivant présente, pour chaque UGT, les changements du taux d'actualisation ou du taux de croissance perpétuel utilisés dans les derniers tests qui auraient été nécessaires afin de recouvrir la valeur comptable de chaque UGT au 31 mars 2019 :

	Hausse additionnelle du taux d'actualisation	Baisse additionnelle du taux de croissance perpétuel
Amérique du Nord	3,1 %	4,8 %
Royaume-Uni	6,7 %	12,9 %
Espagne	0,8 %	2,4 %

NOTE 18. COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

Aux	31 mars 2019	31 mars 2018
Comptes fournisseurs ¹	76 749 \$	41 645 \$
Charges à payer ²	37 403	23 412
Autres	3 838	2 534
Comptes fournisseurs et charges à payer	117 990 \$	67 591 \$

¹ Les comptes fournisseurs sont généralement réglés dans un délai de 30 à 60 jours.

² Les charges à payer comprennent principalement des passifs liés au personnel.

NOTE 19. PROVISIONS

	Contrats déficitaires	Obligations liées à la mise hors service d'immobili- sations	Garantie liée aux produits	Autres (note 26)	Total
Au 31 mars 2018	243 \$	5 770 \$	7 456 \$	9 321 \$	22 790 \$
Constituées au cours de l'exercice	355	—	1 052	1 869	3 276
Acquisitions d'entreprises (note 5)	14 088	—	6 925	5 859	26 872
Charges d'intérêts au titre de la désactualisation	—	174	—	—	174
Utilisées	(2 300)	—	(1 567)	(2 642)	(6 509)
Reprises	(2)	—	(1 029)	(821)	(1 852)
Ajustements du taux d'actualisation	—	152	—	—	152
Incidence des variations des taux de change	54	—	(187)	(161)	(294)
Au 31 mars 2019	12 438 \$	6 096 \$	12 650 \$	13 425 \$	44 609
Moins : tranche à court terme	5 644	—	9 113	13 063	27 820
Tranche à long terme	6 794 \$	6 096 \$	3 537 \$	362 \$	16 789 \$

NOTE 20. DETTE À LONG TERME

Aux	31 mars 2019	31 mars 2018
Facilité de crédit renouvelable de premier rang, consortiale et garantie	94 877 \$	54 155 \$
Prêts des autorités gouvernementales	89 701	52 540
Facilité d'emprunt à terme subordonné non garanti	50 000	—
Obligations en vertu de contrats de location-financement	20 411	25 269
Solde de prix de vente lié à une acquisition d'entreprise (note 5)	4 677	—
Autres ¹	3 592	—
Frais de financement différés, montant net	(2 952)	(923)
	260 306	131 041
Moins : tranche à court terme	15 066	5 356
Dettes à long terme	245 240 \$	125 685 \$

¹) Ont trait à des emprunts garantis contractés par une filiale.

Facilité de crédit renouvelable de premier rang, consortiale et garantie («facilité renouvelable»)

Les modalités pertinentes de la facilité de crédit et les montants prélevés sur celle-ci sont comme suit :

Aux	31 mars 2019	31 mars 2018
Limite, en dollars canadiens ou l'équivalent, en dollars américains, en euros ou en livres sterling ¹	250 000 \$	200 000 \$
Montants prélevés en dollars américains		
Montant	71 000 \$ US	42 000 \$ US
Taux	LIBOR + 2,0 %	LIBOR + 1,125 %
Taux effectif	4,5 %	3,0 %

¹) Comprend une clause accordéon qui permet d'augmenter la facilité de crédit jusqu'à un montant de 350 millions de dollars tout au long de la convention de crédit, sous réserve de l'approbation des prêteurs.

Le 24 septembre 2018, la Société a conclu avec son syndicat bancaire une entente visant à augmenter la limite de 200 000 \$ de la facilité renouvelable pour la porter à 250 000 \$. La plupart des autres modalités sont demeurées inchangées. Des frais de financement totalisant 1 699 \$ ont été différés et sont amortis sur la durée des emprunts visés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La facilité de crédit est garantie par la quasi-totalité des actifs de la Société et de ses filiales, et viendra à échéance le 24 mai 2022.

Prêts des autorités gouvernementales

Les prêts des autorités gouvernementales représentent de l'aide gouvernementale pour l'acquisition d'équipement ou d'outillage particuliers, pour la modernisation ou l'agrandissement des installations de la Société ou pour les coûts de développement capitalisés ou passés en charges pour des programmes aérospatiaux. Ces prêts ont été contractés en vertu de programmes industriels des gouvernements fédéral et provinciaux au Canada ou de programmes industriels espagnols afin de promouvoir le développement de l'industrie.

Ces prêts comportent différentes conditions régissant le calendrier et le montant de remboursement. Les remboursements, lorsqu'ils ne sont pas établis selon un calendrier précis, sont fondés sur les ventes de programmes particuliers ou sur la croissance des ventes de toutes ou de certaines gammes de produits de Héroux-Devtek. Les prêts ne portent pas intérêt ou sont assortis d'un taux inférieur à celui du marché.

Ces prêts sont présentés à leur valeur actualisée selon un taux de marché correspondant chaque fois qu'ils sont reçus, et une charge au titre de la désactualisation est comptabilisée dans les états des résultats consolidés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et présentée dans les frais financiers.

Les hypothèses sous-jacentes aux remboursements de prêts sont examinées au moins une fois par année. Au 31 mars 2019, la Société a mis à jour le calendrier estimatif de remboursement de ses prêts des autorités gouvernementales, en tenant compte d'hypothèses révisées principalement à l'égard des prévisions de ventes. Cet ajustement a donné lieu à un gain hors trésorerie de 1 036 \$ (1 834 \$ à l'exercice 2018), qui est inclus dans les frais (produits) financiers nets (voir la note 9).

Les taux d'intérêt effectifs pour ces prêts se situaient dans une fourchette de 0,0 % à 6,6 % au 31 mars 2019 (2,5 % à 7,2 % au 31 mars 2018).

Facilité d'emprunt à terme subordonné non garanti («emprunt à terme»)

Le 24 septembre 2018, la Société a conclu une facilité d'emprunt à terme subordonné non garanti avec le Fonds de Solidarité FTQ pour un montant pouvant atteindre 75 000 \$. La facilité consiste en un emprunt à terme de 50 000 \$ lié à l'acquisition de CESA (voir la note 5) et d'un financement additionnel disponible jusqu'au 30 septembre 2020 pouvant atteindre 25 000 \$, sous réserve de certaines conditions. L'emprunt initial de 50 000 \$ a été prélevé le 25 septembre 2018, porte intérêt au taux de 5,7 % et est remboursable à l'échéance le 30 septembre 2025. À compter du 30 septembre 2021, la Société aura l'option d'effectuer des remboursements anticipés, sous réserve de certains frais. Des frais de financement totalisant 835 \$ ont été différés et sont amortis sur la durée des emprunts visés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Obligations en vertu de contrats de location-financement («contrats de location-financement»)

Les obligations en vertu de contrats de location-financement portaient intérêt à des taux fixes variant de 2,4 % à 5,0 % au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018, venaient à échéance entre juillet 2019 et décembre 2023, avaient une période d'amortissement d'environ 7 ans, et étaient garanties par les immobilisations corporelles connexes, déduction faite des intérêts de 1 351 \$ (1 928 \$ au 31 mars 2018).

Clauses restrictives

La dette à long terme est assujettie au respect de certaines clauses restrictives, générales et financières, en ce qui concerne notamment l'endettement, les flux de trésorerie et les capitaux propres de la Société et de certaines filiales. La Société respectait toutes ces clauses restrictives au 31 mars 2019.

Remboursements minimaux

Les remboursements minimaux de la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices se présentent comme suit :

Exercices	Facilité renouvelable	Prêts des autorités gouvernementales	Emprunt à terme	Contrats de location-financement	Autres ²	Total
2020	4 269 \$	6 780 \$	2 850 \$	6 007 \$	3 306 \$	23 212 \$
2021	4 269	7 820	2 850	5 746	3 203	23 888
2022	4 269	9 345	2 850	5 439	694	22 597
2023	95 589	11 014	2 850	3 350	590	113 393
2024	—	10 924	2 850	1 220	208	15 202
Au-delà de 5 ans	—	64 783	54 975	—	1 622	121 380
Sous-total	108 396	110 666	69 225	21 762	9 623	319 672
Moins : Intérêts	13 519	20 965	19 225	1 351	1 354	56 414
Solde de la dette¹	94 877 \$	89 701 \$	50 000 \$	20 411 \$	8 269 \$	263 258 \$

¹⁾ Avant le montant net des frais de financement différés.

²⁾ Comprennent le solde de prix de vente lié à une acquisition d'entreprise.

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture de la dette à long terme.

	31 mars 2019	31 mars 2018
Dette à long terme au début de l'exercice	131 041 \$	134 139 \$
Augmentation de la dette à long terme	117 883	3 821
Remboursement de la dette à long terme	(36 198)	(4 634)
Dette acquise dans le cadre d'acquisitions d'entreprises (note 5)	43 758	—
Amortissement des frais de financement différés (note 9)	505	238
Frais engagés pour modifier ou renouveler la facilité de crédit	(2 534)	(524)
Intérêts au titre de la désactualisation et ajustements des prêts des autorités gouvernementales (note 9)	1 325	466
Incidence des fluctuations de change	4 526	(2 465)
Dette à long terme à la fin de l'exercice	260 306 \$	131 041 \$

NOTE 21. AUTRES PASSIFS

Aux	31 mars 2019	31 mars 2018
Obligations nettes au titre des prestations définies (note 25)	6 650 \$	3 958 \$
Avances de clients	2 050	—
Produits différés	1 468	2 639
Facturations progressives	863	19
Autres	1 946	—
Autres passifs	12 977 \$	6 616 \$

NOTE 22. CAPITAL ÉMIS

Autorisé	
Actions ordinaires avec droit de vote, sans valeur nominale	Nombre illimité
Actions privilégiées de premier rang pouvant être émises en séries, sans valeur nominale	Nombre illimité
Actions privilégiées de second rang pouvant être émises en séries, sans valeur nominale	Nombre illimité

Il n'y a aucune action privilégiée en circulation.

Les variations des actions ordinaires émises et entièrement libérées se présentent comme suit pour les exercices :

	2019		2018	
	Nombre	Capital émis	Nombre	Capital émis
Solde au début de l'exercice	36 218 572	78 105 \$	36 122 050	77 217 \$
Émises au comptant à l'exercice des options sur actions	107 450	1 101	48 750	298
Émises au comptant dans le cadre du régime d'actionariat et d'incitation à l'actionariat	36 188	470	47 772	590
Solde à la fin de l'exercice	36 362 210	79 676 \$	36 218 572	78 105 \$

Rémunération fondée sur des actions

A. Régime d'options sur actions

La Société attribue des options sur actions à un prix de souscription représentant le cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de Bourse précédant la date d'attribution. Les droits des options attribuées dans le cadre du régime sont essentiellement acquis sur une période de quatre ans. Les options peuvent être exercées sur une période ne dépassant pas sept ans après la date d'attribution.

L'évolution du nombre d'options sur actions en cours et de la charge de rémunération connexe se présente comme suit pour les exercices :

	2019		2018	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	1 105 295	12,09 \$	914 295	10,88 \$
Attribuées	207 500	16,21	243 500	14,93
Exercées	(107 450)	6,50	(48 750)	3,71
Annulées ou frappées d'extinction	(38 250)	15,24	(3 750)	11,71
Solde à la fin de l'exercice	1 167 095	13,23 \$	1 105 295	12,09 \$
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions		882 \$		608 \$

Le prix moyen pondéré à la date d'exercice des actions visées par les options sur actions pour l'exercice 2019 était de 15,86 \$ (14,44 \$ en 2018).

Les options sur actions attribuées sont comme suit pour les exercices :

	2019	2018
Nombre d'options sur actions attribuées	207 500	243 500
Juste valeur moyenne pondérée par option sur actions	4,25 \$	3,84 \$
Juste valeur totale	882 \$	935 \$
Durée prévue (en années)	4,8 ans	4,9 ans
Volatilité prévue	24 %	25 %
Taux d'extinction prévu	4,2 %	4,5 %
Distribution de dividende prévue	Aucun	Aucun
Taux d'intérêt composé sans risque	2,3 %	1,6 %

Au cours de l'exercice 2019, par suite de l'approbation par les actionnaires de la Société lors de la dernière assemblée générale annuelle des actionnaires, le nombre total d'actions disponibles pour émission future dans le cadre du régime d'options sur actions a été renouvelé, compte tenu du nombre restreint d'actions ordinaires encore disponibles en vertu de ce régime. Au 31 mars 2019, 2 808 257 actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission d'options sur actions, dont 2 762 507 actions n'avaient pas encore été émises, contre 1 514 481 actions au 31 mars 2018.

Au 31 mars 2019, 1 167 095 options sur actions étaient émises et en cours comme suit :

Prix d'exercice	Options en cours			Options dont les droits sont acquis	
	Nombre	Durée moyenne pondérée en années	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
10,71 \$ à 11,71 \$	640 595	2,26	12,15 \$	602 845	11,47 \$
14,93 \$ à 16,22 \$	526 500	5,72	15,42	166 000	14,95
	1 167 095	3,97	13,23 \$	768 845	12,33 \$

B. Régime d'actionariat et d'incitation à l'actionariat

L'évolution des actions ordinaires et de la charge connexe liées au régime d'actionariat et d'incitation à l'actionariat se présente comme suit pour les exercices :

	2019	2018
<i>Nombre d'actions ordinaires</i>		
Émises	36 188	47 772
Attribuées aux employés participants	24 622	18 800
Charge liée aux actions ordinaires attribuées	227 \$	260 \$

Au 31 mars 2019, 340 000 actions étaient réservées aux fins d'émission dans le cadre du régime d'actionariat et d'incitation à l'actionariat, dont 22 678 actions n'avaient pas encore été émises, contre 58 866 actions au 31 mars 2018.

C. Régime d'unités d'action différées («UAD») et Régime d'unités d'actions liées au rendement («UAR»)

L'évolution des UAD en cours et de la charge connexe se présente comme suit pour les exercices :

	2019	2018
<i>Nombre d'UAD</i>		
Solde au début de l'exercice	136 170	135 815
Émises	36 008	32 588
Réglées	(4 512)	(32 233)
Annulées ou frappées d'extinction	(1 332)	—
Solde de clôture des UAD en cours	166 334	136 170
Charge au titre des UAD	640 \$	910 \$
Juste valeur des UAD en cours, à la fin de l'exercice	2 534 \$	1 962 \$

L'évolution des UAR en cours et de la charge connexe se présente comme suit pour les exercices :

	2019	2018
<i>Nombre d'UAR</i>		
Solde au début de l'exercice	187 948	114 434
Émises	81 350	100 650
Réglées	(38 392)	(23 334)
Annulées ou frappées d'extinction	(18 456)	(3 802)
Solde de clôture des UAR en cours	212 450	187 948
Charge au titre des UAR	1 505 \$	163 \$
Juste valeur des UAR en cours dont les droits sont acquis, à la fin de l'exercice	1 850 \$	842 \$

NOTE 23. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les variations dans le cumul des autres éléments du résultat global se présentent comme suit :

	Écarts de change au titre des établissements à l'étranger	Couvertures de flux de trésorerie	Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger	Total
Solde au 31 mars 2018	20 116 \$	24 \$	(5 923) \$	14 217 \$
Autres éléments du résultat global	(850)	(1 796)	(1 069)	(3 715)
Solde au 31 mars 2019	19 266 \$	(1 772) \$	(6 992) \$	10 502 \$

	Écarts de change au titre des établissements à l'étranger	Couvertures de flux de trésorerie	Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger	Total
Solde au 31 mars 2017	14 256 \$	(521) \$	(7 437) \$	6 298 \$
Autres éléments du résultat global	5 860	545	1 514	7 919
Solde au 31 mars 2018	20 116 \$	24 \$	(5 923) \$	14 217 \$

NOTE 24. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat se présente comme suit pour les exercices :

	2019	2018
États des résultats consolidés		
Charge d'impôt exigible	6 254 \$	7 100 \$
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(2 019)	67
Charge d'impôt sur le résultat présentée dans les états des résultats consolidés	4 235 \$	7 167 \$
États des variations des capitaux propres consolidés		
Charge (recouvrement) se rapportant à des éléments imputés ou crédités directement aux résultats non distribués	(656) \$	68 \$
Charge (recouvrement) se rapportant à des éléments imputés ou crédités directement aux autres éléments du résultat global	(557)	826
Charge d'impôt sur le résultat présentée directement dans les capitaux propres	(1 213) \$	894 \$

Le calcul de la charge d'impôt sur le résultat se présente comme suit pour les exercices :

	2019	2018
Impôt sur le résultat aux taux combinés d'impôt fédéral et provincial prévus par la loi de 26,6 %	8 124 \$	5 554 \$
Écart de taux d'imposition – filiales à l'étranger	(4 788)	(4 251)
Différences permanentes	1 018	827
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis (note 10)	—	4 912
Autres éléments	(119)	125
Charge d'impôt	4 235 \$	7 167 \$

Le 22 décembre 2017, le gouvernement des États-Unis a adopté la Tax Cuts and Jobs Act (la «réforme fiscale aux États-Unis»). La réforme fiscale aux États-Unis introduit un certain nombre de modifications à la législation fiscale ayant une incidence sur les entreprises, y compris, entre autres, une réduction permanente du taux d'imposition fédéral des sociétés, qui est passé de 35 % à 21 % le 1^{er} janvier 2018. La réduction du taux d'imposition des sociétés a entraîné la réévaluation des actifs d'impôt différé nets de la Société, ce qui a donné lieu à une charge d'impôt sur le résultat non récurrente de 4 912 \$ au cours de l'exercice 2018.

Les principaux actifs d'impôt différé et passifs d'impôt différé découlant des différences temporaires sont les suivants :

Aux	31 mars 2019	31 mars 2018
Actifs d'impôt différé		
Provisions non déductibles	9 850 \$	4 126 \$
Stocks	5 345	3 872
Débiteurs	20	10
Instruments financiers dérivés	113	—
Prêts des autorités gouvernementales	10	—
Avantages d'impôt différé découlant de pertes fiscales et dépenses déductibles reportées en avant	22 185	14 012
Total des actifs d'impôt différé	37 523 \$	22 020 \$
Passifs d'impôt différé		
Crédits d'impôt à l'investissement et autres crédits d'impôt	(729)	(557)
Immobilisations corporelles	(16 903)	(14 863)
Relations clients et contrats	(12 795)	(2 891)
Prêts des autorités gouvernementales	—	(64)
Instruments financiers dérivés	—	(24)
Total des passifs d'impôt différé	(30 427) \$	(18 399) \$
Actifs d'impôt différé nets	7 096 \$	3 621 \$

Les actifs d'impôt différé nets sont compris dans les postes suivants des bilans consolidés :

Aux	31 mars 2019	31 mars 2018
Actifs d'impôt différé	14 575 \$	7 388 \$
Passifs d'impôt différé	(7 479)	(3 767)
Actifs d'impôt différé nets	7 096 \$	3 621 \$

Des actifs d'impôt différé nets de 4 540 \$ ont été comptabilisés au 31 mars 2019 (8 790 \$ au 31 mars 2018) dans des juridictions fiscales qui ont subi des pertes au cours de l'exercice considéré ou des exercices précédents. Compte tenu du niveau de résultat imposable historique ou des projections de résultat imposable futur, la direction de la Société est d'avis qu'il est probable que la Société réalisera toutes les économies liées à ces différences temporaires déductibles et ces pertes autres qu'en capital reportées en avant.

Au 31 mars 2019, les pertes opérationnelles reportées en avant et les autres différences temporaires pour lesquelles des actifs d'impôt différé connexes n'avaient pas été comptabilisés dans les états financiers consolidés totalisaient 3 329 \$ (néant au 31 mars 2018).

La Société avait les pertes autres qu'en capital disponibles pour report en avant suivantes :

Aux	31 mars 2019	31 mars 2018
Canada	19 520 \$	19 943 \$
États-Unis	64 219	53 506
Espagne	18 874	—
	102 613 \$	73 449 \$

Au 31 mars 2019, la Société s'attendait à recouvrer ou à régler des actifs d'impôt différé de 12 526 \$ et des passifs d'impôt différé de 930 \$ dans moins de un an.

L'impôt différé n'est pas comptabilisé sur les résultats non distribués des filiales lorsque la Société est en mesure de contrôler le calendrier de versement et qu'il est probable qu'il n'y aura aucun versement dans un avenir prévisible. Au 31 mars 2019, les différences temporaires associées aux investissements dans les filiales pour lesquels un passif d'impôt différé n'a pas été comptabilisé étaient de 21 614 \$ (25 151 \$ au 31 mars 2018).

NOTE 25. PRESTATIONS DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Description des régimes de retraite

La Société a des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies capitalisés et non capitalisés qui fournissent des prestations de retraite à ses employés. Dans le cas des régimes de retraite à prestations définies, les prestations de retraite sont fondées soit sur les années de service et un montant fixe, soit sur les années de service et le salaire moyen final, ou bien sur les modalités d'ententes individuelles.

Les prestations fournies par les régimes d'avantages complémentaires de retraite sont définies par des contrats individuels qui prévoient principalement des prestations d'assurance vie et d'assurance soins de santé. Puisque les montants liés à ces prestations ne sont pas importants, ils ne sont pas inclus dans les chiffres qui suivent.

Total des paiements en numéraire

Pour l'exercice 2019, le total des paiements en numéraire relatifs aux avantages du personnel, composé des cotisations versées en numéraire par la Société à ses régimes de retraite à prestations définies capitalisés et des paiements en numéraire directement versés aux bénéficiaires pour ses régimes à prestations définies non capitalisés, s'est élevé à 1 335 \$ (1 489 \$ en 2018), alors que les cotisations versées en numéraire à ses régimes à cotisations définies se sont établies à 3 492 \$ (3 200 \$ en 2018).

Régimes à prestations définies

La Société mesure la juste valeur des actifs des régimes aux fins comptables au 31 mars de chaque exercice, alors que les obligations découlant de ses régimes à prestations définies sont évaluées au 31 décembre de chaque exercice et projetées au 31 mars pour tous les régimes, sauf un régime pour lequel la date d'évaluation est le 31 mars.

Les régimes à prestations définies exposent la Société à des risques actuariels comme :

- Le risque lié à l'espérance de vie
 - La valeur actualisée des obligations au titre du régime à prestations définies est calculée en partie en fonction de l'espérance de vie estimée des participants au régime. Une augmentation de l'espérance de vie entraîne une hausse des obligations de la Société.
- Le risque de change
 - Une tranche importante des actifs des régimes est investie dans des actions étrangères, par conséquent, un accroissement de la valeur du dollar canadien par rapport à la monnaie dans laquelle ces actions étrangères sont libellées entraînerait une hausse des obligations de la Société.
- Le risque de taux d'intérêt
 - Une diminution des taux d'intérêt du marché entraînerait une diminution du taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur actualisée des obligations au titre du régime à prestations définies, ce qui se traduirait par une hausse de ces obligations. Cette hausse serait en partie compensée par une augmentation connexe de la valeur des obligations détenues par les régimes.

- Le risque d'investissement
 - Le risque d'investissement correspond au risque que le rendement des actifs des régimes soit moins élevé que le taux d'intérêt des obligations des sociétés utilisé pour calculer le taux d'actualisation. À l'heure actuelle, la composition des régimes comprend 61 % de fonds d'actions, 31 % de titres de créance et 8 % d'autres fonds. Compte tenu de la nature à long terme des obligations au titre des régimes à prestations définies, la Société juge approprié qu'une tranche raisonnable des actifs des régimes soit investie dans des titres de capitaux propres et d'autres fonds afin de dégager un rendement à long terme des actifs des régimes.

Le rapprochement de la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes et des montants comptabilisés dans les bilans consolidés se présente comme suit :

Aux	31 mars 2019	31 mars 2018
Valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies des régimes capitalisés	65 962 \$	61 216 \$
Juste valeur des actifs des régimes	60 710	58 974
Situation de capitalisation des régimes – déficit	(5 252) \$	(2 242) \$
Valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	(1 398)	(1 716)
Montant comptabilisé dans les autres passifs à long terme	(6 650) \$	(3 958) \$

Le total de la charge au titre des régimes à prestations définies qui a été comptabilisée dans les états des résultats consolidés est comme suit pour les exercices :

	2019	2018
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 192 \$	1 459 \$
Intérêt sur les obligations nettes au titre des prestations définies (note 9)	150	153
Coût des services passés	—	325
Frais d'administration	198	161
Total de la charge au titre des régimes à prestations définies comptabilisée dans les états des résultats consolidés	1 540 \$	2 098 \$

Le montant total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est comme suit pour les exercices :

	2019	2018
Réévaluations		
Pertes découlant des modifications apportées aux hypothèses démographiques	(326) \$	(2) \$
Pertes découlant des modifications apportées aux hypothèses financières	(2 855)	(915)
Gains liés aux écarts actuariels	255	1 257
Rendement des actifs des régimes, compte non tenu des produits d'intérêts liés aux actifs des régimes	439	(79)
Autres éléments du résultat global	(2 487) \$	261 \$

Le rendement réel de la juste valeur des actifs des régimes est comme suit pour les exercices :

	2019	2018
Rendement réel de la juste valeur des actifs des régimes	2 547 \$	2 038 \$

La variation de la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies est la suivante pour les exercices :

	2019	2018
Obligations au titre des prestations définies au début de l'exercice	62 932 \$	61 106 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 192	1 459
Charges d'intérêts	2 258	2 270
Cotisations des participants aux régimes	675	731
Pertes découlant des modifications apportées aux hypothèses démographiques	326	2
Pertes découlant des modifications apportées aux hypothèses financières	2 855	915
Gains liés aux écarts actuariels	(255)	(1 257)
Prestations payées	(2 623)	(2 619)
Prestations pour services passés	—	325
Obligations au titre de prestations définies à la fin de l'exercice	67 360 \$	62 932 \$

La juste valeur des actifs des régimes se présente comme suit :

Aux	31 mars 2019	31 mars 2018
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	58 974 \$	57 496 \$
Produits d'intérêts liés aux actifs des régimes	2 108	2 117
Rendement des actifs des régimes, compte non tenu des produits d'intérêts liés aux actifs des régimes	439	(79)
Cotisations de l'employeur	1 335	1 489
Cotisations des participants aux régimes	675	731
Prestations payées	(2 623)	(2 619)
Frais d'administration	(198)	(161)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	60 710 \$	58 974 \$

Les actifs des régimes sont les suivants :

Aux	31 mars 2019	31 mars 2018
Titres de capitaux propres	61 %	63 %
Titres de créance	31 %	29 %
Autres	8 %	8 %
Total	100 %	100 %

Principales hypothèses

Les principales hypothèses moyennes pondérées utilisées à la date de clôture sont les suivantes pour les exercices :

	2019	2018
Obligations au titre des prestations définies aux 31 mars :		
Taux d'actualisation	3,30 %	3,60 %
Taux d'augmentation des salaires	3,50 %	3,50 %
Espérance de vie moyenne, en fonction d'un départ à la retraite à 65 ans :		
Homme, 45 ans à la date de clôture	86	86
Femme, 45 ans à la date de clôture	89	89
Homme, 65 ans à la date de clôture	87	87
Femme, 65 ans à la date de clôture	90	90

Le tableau ci-après résume l'incidence des modifications apportées à ces hypothèses actuarielles sur la charge de retraite et les obligations au titre des prestations définies au 31 mars 2019 et pour l'exercice clos à cette date.

Augmentation (diminution)	Charge de retraite	Obligations au titre des prestations définies
	%	%
Taux d'actualisation		
Augmentation de 0,5 %	(25,1)	(7,0)
Diminution de 0,5 %	24,9	7,8
Taux de rémunération		
Augmentation de 0,5 %	0,1	—
Diminution de 0,5 %	(0,1)	—
Espérance de vie moyenne		
Augmentation de 1 an	7,6	2,7
Diminution de 1 an	(7,7)	(2,7)

Flux de trésorerie futurs de la Société liés aux prestations de retraite

On estime à 1 653 \$ le total des cotisations qui devraient être versées en numéraire dans ces régimes au cours de l'exercice 2020.

La durée des obligations au titre des prestations définies au 31 mars 2019 s'établissait à 14,8 ans (14,8 ans au 31 mars 2018). L'échéance prévue des prestations de retraite non actualisées en vertu du régime de retraite des employés syndiqués se présente comme suit :

Aux	31 mars 2019	31 mars 2018
Moins de 1 an	1 783 \$	1 689 \$
De 1 an à 2 ans	1 834	1 747
De 2 à 5 ans	6 125	5 753
Plus de 5 ans	99 741	100 542
Total	109 483 \$	109 731 \$

Régimes de retraite à cotisations définies

Les coûts liés aux régimes de retraite à cotisations définies se présentent comme suit pour les exercices :

	2019	2018
Coûts liés aux régimes de retraite à cotisations définies	3 492 \$	3 200 \$

NOTE 26. ENGAGEMENTS

La Société a des engagements liés à des contrats de location simple pour des bâtiments et des installations et des bons de commande en cours relativement à de la machinerie et à de l'équipement qui n'ont pas encore été livrés aux installations de la Société. Les paiements minimaux pour les cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	2020	2021	2022	2023	2024	Par la suite	Total 2019	Total 2018
Contrats de location simple – Bâtiments et installations ¹	2 517 \$	2 424	2 261	2 014	1 623	5 984	16 823 \$	11 737 \$
Engagements liés à l'acquisition de bâtiments, de machinerie et d'équipement	6 624 \$	126	46	—	—	—	6 796 \$	2 952 \$

¹) À l'exclusion des clauses d'indexation.

Garanties

La Société conclut des conventions qui prévoient des engagements d'indemnisation et des garanties envers les contreparties relativement à certaines opérations comme des cessions d'entreprises et la vente d'actifs.

Ces engagements d'indemnisation et ces garanties pourraient obliger la Société à indemniser des contreparties pour les coûts engagés et les pertes subies par suite de divers événements, incluant des violations de déclarations et de garanties, des atteintes à la propriété intellectuelle, des pertes ou des dommages relatifs à la propriété, des responsabilités environnementales, des changements aux règlements et aux lois (y compris les législations fiscales) ou à leur interprétation, des écarts de valeur ou des litiges dont les contreparties pourraient faire l'objet.

Au moment de la vente de la totalité ou d'une partie d'une entreprise ou d'actifs, en plus d'une indemnisation possible liée à l'inexécution d'une clause restrictive et à une violation de déclarations et de garanties, la Société pourrait avoir à verser des indemnisations au titre de réclamations résultant de son exploitation passée de l'entreprise. La nature de ces engagements d'indemnisation empêche la Société d'estimer le montant potentiel maximal qu'elle pourrait être tenue de payer en vertu des garanties, puisque ces événements ne se sont pas encore produits. Au 31 mars 2019, la durée de ces engagements d'indemnisation pouvait se prolonger jusqu'à l'exercice 2024. Au 31 mars 2019, la Société avait comptabilisé une provision de 5 012 \$ (5 012 \$ au 31 mars 2018) qu'elle a classée comme provision à court terme (note 19) étant donné que la date de règlement n'était pas encore connue.

Lettres de crédit

Au 31 mars 2019, la Société disposait de lettres de crédit en cours totalisant 26 153 \$ (3 302 \$ au 31 mars 2018).

NOTE 27. ÉVENTUALITÉS

Dans le cadre du cours normal de ses activités, la Société est partie à des litiges et à des procédures de réclamation. De l'avis de la direction, tout règlement découlant de ces litiges n'aurait pas d'incidence importante sur la situation financière ni sur les résultats opérationnels de la Société.

NOTE 28. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors trésorerie se présente comme suit pour les exercices :

	2019	2018
Comptes clients	(5 624) \$	(2 335) \$
Impôts à recevoir	(385)	(184)
Stocks	(1 746)	9 539
Autres actifs à court terme et à long terme	(2 245)	(869)
Comptes fournisseurs et charges à payer, comptes fournisseurs – autres et autres passifs	20 013	719
Provisions	(5 377)	(3 335)
Avances de clients et facturations progressives	4 655	7 097
Impôts à payer	(2 404)	1 916
Incidence des variations des taux de change ¹	2 686	950
	9 573 \$	13 498 \$

¹ Réflète l'incidence totale des fluctuations du taux de change au cours de l'exercice sur les éléments hors trésorerie présentés ci-dessus pour les filiales à l'étranger de la Société.

NOTE 29. INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

La répartition géographique des actifs de la Société se présente comme suit :

Aux	31 mars 2019					31 mars 2018			
	Canada	États-Unis	Royaume-Uni	Espagne	Total	Canada	États-Unis	Royaume-Uni	Total
Immobilisations corporelles, montant net	97 210 \$	72 872 \$	13 987 \$	43 885 \$	227 954 \$	95 492 \$	71 183 \$	12 828 \$	179 503 \$
Actifs incorporels à durée d'utilité déterminée, montant net	14 785	6 433	9 254	38 905	69 377	21 166	1 973	12 717	35 856
Goodwill	14 344	25 296	65 041	81 671	186 352	13 838	9 691	67 608	91 137

Les ventes d'après l'emplacement géographique des clients se présentent comme suit pour les exercices :

	2019	2018
États-Unis	260 397 \$	240 377 \$
Royaume-Uni	53 589	43 713
Espagne	26 036	—
Reste de l'Europe	58 837	39 009
Canada	39 668	39 244
Autres pays	45 350	24 221
	483 877 \$	386 564 \$

NOTE 30. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (dirigeants et non-dirigeants) ainsi que les membres du comité de direction. La charge de rémunération des principaux dirigeants se présente comme suit pour les exercices :

	2019	2018
Avantages à court terme et autres avantages	3 622 \$	3 458 \$
Prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite	84	156
Rémunération fondée sur des actions	1 421	1 655
Total de la rémunération versée aux principaux dirigeants	5 127 \$	5 269 \$

NOTE 31. INSTRUMENTS FINANCIERS

Hiérarchie de la juste valeur

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur aux bilans consolidés sont répartis dans les trois niveaux d'une hiérarchie de la juste valeur. Ces trois niveaux sont définis en fonction du caractère observable des principales données de l'évaluation, comme suit :

Niveau 1 : cours (non ajusté) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : données non observables concernant l'actif ou le passif.

Le classement des instruments financiers ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur se présentaient comme suit :

Aux	31 mars 2019			31 mars 2018		
	Hiérarchie de la juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Hiérarchie de la juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 1	35 128 \$	35 128 \$	Niveau 1	93 209 \$	93 209 \$
Instruments financiers dérivés	Niveau 2	6 599	6 599	Niveau 2	5 197	5 197
		41 727 \$	41 727 \$		98 406 \$	98 406 \$
Passifs financiers						
Instruments financiers dérivés	Niveau 2	3 451 \$	3 451 \$	Niveau 2	2 778 \$	2 778 \$
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	Niveau 2	263 258	270 716	Niveau 2	131 964	137 493
		266 709 \$	274 167 \$		134 742 \$	140 271 \$

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisés aux bilans consolidés est calculée selon les modèles d'évaluation de la Société, et est comparée à la juste valeur établie par des institutions financières à partir des taux de change ou des taux d'intérêt publiés sur le marché actif et ajustée par ces dernières pour tenir compte du risque de crédit. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et actualisent ces montants en fonction des modalités contractuelles des instruments financiers dérivés et des données observables des marchés externes, comme les taux des swaps de taux d'intérêt et les taux de change à la fin de la période.

Dettes à long terme – La juste valeur de la dette à long terme a été établie en calculant la valeur actualisée de la dette à long terme à l'aide du taux qui serait négocié dans le contexte économique prévalant à la date de fin d'exercice.

NOTE 32. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société est partie à des instruments financiers et, de ce fait, est particulièrement exposée à des risques de marché, de crédit, de concentration de crédit et de liquidité.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs des instruments financiers découlant des variations des cours du marché, que ces dernières soient causées par des facteurs spécifiques à des instruments financiers en particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs qui touchent l'ensemble des instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Société est particulièrement exposée aux risques de marché suivants :

Risque de change

La Société conclut des opérations en devises au Canada et exerce des activités aux États-Unis, en Espagne et au Royaume-Uni, ce qui l'expose au risque de fluctuation des taux de change.

Dans le but d'atténuer le risque lié aux fluctuations des taux de change, la Société a recours à des instruments dérivés pour couvrir ce risque, essentiellement lié au dollar américain et découlant de ses activités au Canada, en Espagne et au Royaume-Uni.

La politique de gestion du risque de change de la Société exige la couverture de 50 % à 100 % de l'exposition aux devises connue, essentiellement au cours des deux exercices financiers suivants, des entrées de fonds prévues provenant de ventes libellées en dollars américains réalisées par ses établissements du Canada, de l'Espagne et du Royaume-Uni et se rapportant à des contrats de vente, déduction faite des sorties de fonds prévues, en dollars américains, effectuées par ses établissements du Canada, de l'Espagne et du Royaume-Uni découlant essentiellement de l'achat de matières premières et de certaines autres matières.

Au 31 mars 2019, la Société détenait des contrats de change à terme en cours, libellés en dollars américains, en euros et en livres sterling, pour un montant notionnel totalisant 228 374 \$. Ce montant comprend principalement des contrats d'un montant notionnel de 146 885 \$ US pouvant être convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de 1,3060. Ces contrats viennent à échéance à diverses dates entre avril 2019 et mars 2023, la majorité échéant au cours du présent ou du prochain exercice.

Au 31 mars 2019, une appréciation de 1 % du dollar canadien en regard des autres devises, toutes les autres variables demeurant stables par ailleurs, aurait eu une incidence sur le résultat net consolidé et les autres éléments du résultat global comme suit :

	Incidence du dollar américain	Incidence de la livre sterling	Incidence de l'euro
Diminution du résultat net	(428)	(110)	(42)
Augmentation (diminution) des autres éléments du résultat global	508	(1 678)	(734)

La sensibilité au taux de change présentée ci-dessus représente la somme des expositions nettes au risque de change des instruments financiers de la Société, incluant les contrats de change à terme à la date du bilan consolidé.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt principalement à cause de son taux d'intérêt variable sur sa facilité de crédit à long terme (voir la note 20). De plus, les fluctuations du taux d'intérêt pourraient également avoir une incidence sur les produits d'intérêts de la Société qui sont générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

La politique portant sur les taux d'intérêt de la Société exige de conserver une combinaison appropriée de dettes portant intérêt à des taux fixes et variables afin de réduire l'incidence nette des variations des taux d'intérêt. Par conséquent, la direction peut utiliser des dérivés afin de conserver un ratio de la dette portant intérêt à des taux fixes se situant entre 40 % et 70 % de la dette à long terme, compte non tenu des prêts des autorités gouvernementales.

Swaps de devises et de taux d'intérêt

L'acquisition de CESA (voir la note 5) a exposé la Société à de nouveaux risques de fluctuation du taux de change et des taux d'intérêt à l'égard de l'investissement net en euros. Une diminution de la valeur de l'euro par rapport au dollar canadien ferait baisser la valeur de cet investissement dans un établissement à l'étranger, et une augmentation des taux d'intérêt sous-jacents à la dette ferait augmenter les frais financiers nets connexes.

Afin d'atténuer ces risques, au 31 mars 2019, la Société avait conclu les swaps de devises et de taux d'intérêt suivants afin de gérer les risques de change et de taux d'intérêt :

Montant notionnel	Équivalent en euros (montant fixe)	Taux d'intérêt	Mise en vigueur	Échéance
29 370 \$ US	25 000 €	1,86 %	Octobre 2017	Mai 2022
50 000 \$ CA	34 110 €	3,40 %	Octobre 2017	Septembre 2025
17 523 \$ US	15 000 €	Euribor 1 mois + 1,74 %	Septembre 2018	Mai 2022
17 100 \$ US	15 000 €	Euribor 1 mois + 1,76 %	Novembre 2018	Mars 2020

L'incidence d'une variation des taux d'intérêt de 100 points de base («pdb») sur les résultats financiers de la Société pour l'exercice 2019 aurait été comme suit :

	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
Incidence sur le résultat net liée à la dette à long terme à taux variable	(69)	69
Incidence sur le résultat global liée aux swaps de devises et de taux d'intérêt	209	(209)

L'analyse de sensibilité aux taux d'intérêt présentée ci-dessus est calculée en fonction du passif à taux variable à la fin de l'exercice, et suppose que toutes les autres variables sont demeurées stables.

Autre risque de prix

Le résultat net de la Société est exposé aux fluctuations du cours des actions de la Société en raison des UAD et des UAR (voir la note 22). Afin d'atténuer cette exposition, la Société a conclu un swap sur actions avec une institution financière.

Aux termes de ce swap, lors du règlement, la Société obtient un paiement pour toute plus-value du cours des actions, tandis qu'elle effectue un paiement à l'institution financière pour toute moins-value du cours des actions. L'incidence nette du swap sur actions neutralise en partie les variations du cours des actions de la Société qui influe sur la charge liée aux UAD et UAR incluse dans les frais de vente et d'administration de la Société.

Au 31 mars 2019, le swap sur actions visait 245 000 actions ordinaires de la Société à un prix de 12,68 \$. Ce swap constitue un instrument dérivé qui n'est pas désigné dans une relation de couverture et vient à échéance en juin 2020.

Risques de crédit et de concentration de crédit

Les risques de crédit et de concentration de crédit représentent les risques liés à la contrepartie lorsque les parties avec lesquelles la Société conclut des ententes ou des contrats sont incapables de respecter leurs engagements.

Le risque de crédit est principalement lié à la possibilité que des clients soient incapables de respecter leurs engagements à l'égard des comptes clients de la Société, et que des institutions financières soient incapables de respecter leurs engagements à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des instruments financiers dérivés de la Société.

Le risque de concentration de crédit tient au fait que la Société a réalisé environ 61 % de ses ventes en 2019 auprès de seulement neuf clients (60 % auprès de six clients en 2018). Plus précisément, la Société a un client représentant 22 % de ses ventes consolidées en 2019 (deux clients représentant 26 % et 11 % en 2018).

Comptes clients

Les risques de crédit et de concentration de crédit liés à ces instruments financiers sont limités, puisque la Société fait habituellement affaire avec de grandes entreprises ou des organismes gouvernementaux, à l'exception des ventes à de petites entreprises privées, qui représentaient dans leur ensemble environ 4,2 % à l'exercice 2019 (5,3 % en 2018) des ventes consolidées de la Société.

Au 31 mars 2019, la Société n'avait pas effectué, par le passé, de radiation importante de comptes clients, et le délai moyen de recouvrement était à un niveau acceptable pour le secteur dans lequel la Société évolue.

La qualité de crédit des comptes clients fait l'objet d'une analyse régulière.

Les variations de la provision pour créances douteuses s'établissaient comme suit pour l'exercice clos le 31 mars 2019 :

	2019
Solde au début de l'exercice	39 \$
Constituée au cours de l'exercice	153
Solde à la fin de l'exercice	192 \$

Les comptes clients de la Société se présentent comme suit :

Aux	31 mars 2019	31 mars 2018
Non en souffrance	105 402 \$	66 613 \$
En souffrance – moins de 90 jours	8 866	5 777
En souffrance – plus de 90 jours	1 163	1 079
Ayant subi une dépréciation	192	39
	115 623	73 508
Provision pour créances douteuses	(192)	(39)
Solde à la fin de l'exercice	115 431 \$	73 469 \$

Les pertes de crédit estimées en fonction des taux de pertes attendues n'étaient pas importantes aux 31 mars 2019 et 2018.

Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers dérivés

Les risques de crédit et de concentration de crédit liés à ces instruments financiers sont restreints du fait que la Société fait affaire principalement avec des institutions financières de première qualité, comme des banques à charte canadiennes et leurs filiales ou succursales américaines ou une succursale canadienne d'une banque américaine, conformément à la politique en matière de placement de la Société. Par conséquent, la Société ne prévoit pas que les contreparties manqueront à leurs obligations contractuelles.

Au 31 mars 2019, l'exposition maximale au risque de crédit et au risque de concentration de crédit liés aux instruments financiers était comme suit (voir la note 31) :

	JVRN	JVAERG ¹	Coût amorti
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— \$	— \$	35 128 \$
Comptes clients	—	—	115 431
Instruments financiers dérivés	3 891	2 708	—

¹⁾ Correspond à la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés dans une relation de couverture.

Risque de liquidité

La Société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis, aux termes de ces engagements et à un prix raisonnable. Elle gère donc son risque de liquidité en établissant des prévisions de flux de trésorerie d'exploitation et liés aux activités d'investissement et de financement prévues. La haute direction participe aussi activement à la revue et à l'approbation des contrats de vente à long terme et des dépenses en immobilisations prévues.

Au 31 mars 2019, l'analyse des échéances des passifs financiers était comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes fournisseurs et charges à payer	117 990 \$	— \$	— \$	— \$	117 990 \$
Avances de clients	14 502	2 050	—	—	16 552
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme (note 20)	23 212	46 485	128 595	121 380	319 672
Instruments financiers dérivés	2 134	1 171	146	—	3 451

NOTE 33. GESTION DU RISQUE LIÉ AU CAPITAL

Les objectifs généraux de la direction de la Société, quant à sa gestion du capital, s'inscrivent dans la préservation de la capacité de la Société de poursuivre son exploitation et de fournir des avantages aux autres parties prenantes, et de procurer un rendement du capital investi adéquat à ses actionnaires en déterminant le prix de ses produits et services compte tenu du niveau de risque d'exploitation de la Société.

Ainsi, la Société détermine le montant du capital nécessaire compte tenu du niveau de risque. Cette structure de capital est ajustée en temps opportun en fonction des changements du contexte économique et des risques des actifs sous-jacents.

Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, la Société peut, par exemple :

- émettre de nouvelles actions ordinaires;
- racheter des actions ordinaires;
- vendre certains actifs pour réduire l'endettement;
- rembourser du capital aux actionnaires.

Le ratio de la dette nette/capitaux propres, soit la dette nette divisée par les capitaux propres, joue un rôle déterminant dans la gestion et le suivi du capital de la Société.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, la Société a suivi la même stratégie de gestion du capital qu'à l'exercice précédent, c'est-à-dire celle de maintenir, en général, un ratio de la dette nette/capitaux propres suffisant, de manière à s'assurer d'avoir accès à un financement à coût raisonnable et acceptable.

Le ratio de la dette nette/capitaux propres était comme suit :

Aux	31 mars 2019	31 mars 2018
Tranche à court terme de la dette à long terme	15 066 \$	5 356 \$
Dette à long terme	245 240	125 685
Frais de financement différés, montant net	2 952	923
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie	35 128	93 209
Dette nette	228 130 \$	38 755 \$
Capitaux propres	404 098	379 034
Ratio de la dette nette/capitaux propres	0,56:1	0,10:1

La Société n'est pas soumise à des exigences relatives au capital émanant des organismes de réglementation.